le franco-albertain

Organe officiel de l'Association Canadienne - française de l'Alberta

10¢

EDMONTON, Alberta — VOL. 1 — No 5 — Mercredi le 13 décembre 1967

Les quatorze recommandations de la Commission B & B

Voici, au texte, les 14 recommandations de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme contenues dans le 1er volume de son rapport final déposé mardi, au Communes.

1. Nous recommandons: Que l'anglais et le français soient formellement déclarés langues officielles du Parlement du Canada, des tribunaux fédéraux, du gouvernement fédéral et de l'administration fédérale.

2. Que les provinces du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario déclarent d'elles-mêmes qu'elles reconnaissent l'anglais et le français comme langues officielles, et qu'elles acceptent le régime linguistique découlant de cette déclaration.

3. Que toute province canadienne dont la minorité linguistique officielle atteindra ou dépassera 10 p. 100, déclare qu'elle reconnaît l'anglais et le français comme langues officielles et qu'elle accepte le régime linguistique découlant de cette opération.

4. Que les provinces autres que le Québec, le Nouveau-Brunswick et l'Ontario reconnaissent l'usage du français et de l'anglais dans leurs Assemblées législatives, et que ces provinces procurent à leurs minorités francophones les services appropriés en français.

5. Que des districts bilingues soient créés au Canada et que par la voie de négociation, le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial concerné fixent les limites exactes de chacun.

6. Toutefois, si les négociations entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de la province concernée étaient rompues avant la conclusion d'un accord, nous recommandons à l'un et à l'autre, chacun agissant de son côté, de déclarer sans délai officiellement bilingues les régions que chacun aura délimitées.

7. Nous recommandons la création d'un Conseil de révision fédéral-provincial. Les principales fonctions de ce Conseil seront: a) de désigner comme districts bilingues, ou parties de districts bilingues, les régions où la minorité officielle viendrait à atteindre le seuil de 10 p.100; b) de rayer du nombre des districts bilingues, ceux où l'importance numérique de la minorité officielle aurait notablement décru.

8. Que les gouvernements provinciaux modifient la législation touchant les municipalités de manière à faire disparaître tout obstacle qui s'oppose à l'emploi de l'anglais et du français dans les administrations locales.

9. Nous recommandons, pour la région de la capitale fédérale: a) que soit pleinement reconnue, dans toute la région, l'égalité de statut des langues française et anglaise; b) qu'à tous les échelons de l'administration publique, les services soient accessibles dans les deux langues; c) que l'usage de français et de l'anglais soit permis dans les débats de tous les gouvernements locaux; que tous les règlements soient rédigés et publiés dans les deux langues; que tous les principaux documents publics soient accessibles dans les deux langues et que tous les services administratifs soient dispensés dans les deux langues; d) que tous les tribunaux acceptent que les plaidoiries soient faites en français ou en anglais et que les tribunaux de première instance puissent rendre la justice dans les deux langues; e) que l'enseignement soutenu par les pouvoirs publics soit aussi d'une égale qualité dans les deux langues; f) que les mesures nécessaires fassent l'objet de discussions et de négociations entre les deux gouvernements provinciaux concernés et le gouvernement fédéral.

10. Nous recommandons que soit reconnu dans les systèmes scolaires le droit des parents canadiens de faire instruire leurs enfants dans la langue officielle de leur choix; l'application concrète de ce principe sera fonction de la concentration démographique de la minorité.

11. Nous recommandons que le paragraphe qui suit devienne l'article 93a de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique: Chaque province établira et soutiendra des écoles primaires et secondaires utilisant l'anglais comme unique langue d'enseignement et des écoles primaires et secondaires utilisant le français comme unique langue d'enseignement, dans les districts bilingues et les autres régions appropriées que déterminera la législation provinciale; mais aucun terme du présent article ne sera interprété comme interdisant les écoles où l'anglais et le français auraient une importance égale en tant que langues d'enseignement, ou celles qui pourraient dispenser l'enseignement dans une autre langue.

12. Nous recommandons l'adoption d'une nouvelle version de l'article 133 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique qui pourrait se lire comme suit:

A. L'anglais et le français sont les deux langues officielles du Canada.

B. Dans les Chambres du Parlement du Canada et dans celles de toutes les provinces, chacun pourra, dans les débats, faire usage de la langue anglaise ou de la langue française; mais les registres et les procès-verbaux des Chambres fédérales et des Chambres du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et du Québec, seront

(suite à la page 8)

Le Ministre des Postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

Réductions d'au moins $1 milliard

Ottawa met la hache dans ses dépenses

Voici quelques-uns des item qui entrent dans le programme de réduction des dépenses que M. Benson a annoncé au nom du gouvernement fédéral il y a quelques jours. La mise à exécution de ces réductions est effective immédiatement.

- Le taux de croissance de la Fonction publique limité à deux pour 100, soit la moitié du taux de l'an dernier.

- La réduction de 107,000 à 100,000 hommes des effectifs militaires.

- La mise au rancart du secrétariat de planification spéciale, créé dans le but de faire la guerre à la pauvreté.

- Une réduction de 20 pour 100 du budget de la Compagnie des Jeunes Canadiens. Le budget, cette année, est de $2,400,000.

- L'abolition de l'Office fédéral du charbon, dont les attributions seront transférées, soit au ministère des Mines, soit à la Cape Breton Development Corp.

- La réduction des fonds d'urgence destinés aux régions désignées, ainsi qu'une restriction des subventions aux provinces et municipalités.

- Radio-Canada prendra à son compte le budget courant des services internationaux de Radio-Canada.

- Le budget d'exploitation de Radio-Canada réduit de $11 millions par rapport à la requête.

- Le budget d'immobilisations de Radio-Canada réduit de $25 millions, soit $32 de moins que le montant demandé.

- Le projet d'expansion de la télévision en couleur de Radio-Canada renvoyé aux calendes grecques.

- L'adjudication des contrats pour la construction de la chaussée de Northumberland remis à plus tard en attendant que soit complétée une révision du coût global du projet.

- Le programme de cinq ans de développement des localités indiennes, qui coûtera $112,000,000, réparti en sept ans.

- Le programme de cinq ans de construction de routes et d'écoles dans les Territoires du Nord-Ouest réparti sur un plus grand nombre d'années.

- Réduction du personnel des parcs, de la faune et de la flore ainsi que des programmes destinés à l'achat de terrains.

- La Gendarmerie royale devra abandonner le projet d'un quartier général sous-divisionnaire à Fort Smith, T.N.O., ainsi que de plusieurs autres édifices.

- On demandera à la GRC de retarder ses projets de construction à Montréal, Toronto et Régina.

- Remise du projet d'un nouveau quartier général de l'Office du blé à Winnipeg.

- Réduction du programme d'expansion capitale du comité de planisme en correctionnelle.

- Remise de la construction à Arnprior du collège d'entraînement des mesures d'urgence.

- Remise du projet de centres de relocation du gouvernement au Nouveau-Brunswick et à l'Ile du Prince-Edouard.

- Remise des projets de construction et d'amélioration des canaux Rideau et Trent.

- Remise de la construction d'un nouveau quartier général du système du Canal Rideau, à Smith's Falls, en Ontario.

- Aucun autre contrat ne sera accordé pour l'année fiscale 1968-1969 pour le service de recherche et de sauvetage de la marine.

- Remise de la construction d'une troisième piste de décollage à l'aéroport international de Montréal.

- La construction des services de pêcheries communautaires limitée aux engagements déjà pris.

- Remise de la construction d'un nouveau navire pilote pour Terre - Neuve; d'une jetée à Newcastle, au Nouveau-Brunswick et de l'expansion des laboratoires de pêcheries à Halifax, Bonavista, T.-N. ainsi qu'à Grindstone, P.Q.

- Remise à plus tard du remplacement du navire de recherches sur les pêcheries Parr ainsi que de la construction de plusieurs édifices à Winnipeg, Terre-Neuve et Vancouver-Ouest.

- Réduction des dépenses de capitaux du Conseil national des recherches, y compris le début d'un laboratoire scientifique national à Ottawa.

- L'agrandissement de l'hôpital des anciens combattants à Victoria et de l'hôpital Camp Hill, remis à plus tard.

- Présentation l'an prochain d'un bill destiné à réaliser des économies substantielles dans le personnel par l'introduction d'un nouveau système de vérifications des comptes.

- Remises à plus tard de la construction d'un hôpital militaire à Halifax, d'un édifice des sciences et du génie au Collège militaire de Kingston, et de l'agrandissement des services médicaux au camp militaire de Petawawa, en Ontario.

- Projet de défrichement des terres au camp Gagetown, au Nouveau-Brunswick, abandonné lors du prochain budget de la Défense.

- La Commission d'assurance-chômage et le ministère du Revenu étudient la possibilité de combiner la vérification des listes de salaires des employés.

- Le ministère des Transports remet à plus tard le projet de remplacer l'avion Viscount du gouvernement fédéral.

- Remise à plus tard du projet d'acheter des terrains à des fins diplomatiques à l'étranger.

- Le Conseil des ports nationaux devra réduire ses dépenses de plusieurs millions l'an prochain et retarder la construction d'un quai à Prescott, en Ontario.

- Réduction de la moitié pour 1968-1969 des projets de construction de bureaux de poste dans les cadres du programme des travaux d'hiver.



COMME DES PETITS PAINS CHAUDS — Le premier volume du rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme sera peut-être l'un des "best-seller" de l'année, au rythme où vont les ventes.

L'A.C.F.C. a rencontré le gouvernement

Un comité spécial de l'A.C.F.C. a rencontré le cabinet provincial de la Saskatchewan pour lui suggérer et discuter avec lui, des moyens à prendre pour mettre l'enseignement du français dans nos écoles à meilleure portée des élèves, tant de ceux de langue française que des anglophones intéressés à apprendre le français.

M. Thatcher a admis le bien-fondé de la demande présentée par l'A.C.F.C., et qui a pour but de favoriser, grâce à l'école, la promotion d'un bilinguisme plus concret et de meilleure qualité. Monsieur Thatcher a demandé à l'A.C.F.C. de formuler des demandes assez précises en vue de la mise au point d'un programme qui permettra la réalisation de nos projets, mais il a aussi mentionné que ce programme devrait tenir compte du coût élevé des dépenses actuelles du ministère de l'Education de la Saskatchewan. La promotion de l'enseignement du français en Saskatchewan n'est pas envisagée auourd'hui en termes de "droits" ou de "minorités," d'ajouter M. Thatcher, mais en fonction de nos possibilités financières.

Le porte-parole de la délégation de l'A.C.F.C., Me Omer Archambault, de Prince-Albert, a souligné aux membres du cabinet qu'en proposant au Gouvernement de mettre l'enseignement du français à meilleure portée, à la fois des francophones et des anglophones de la province, elle posait un geste de nature à resserrer les liens entre nos deux groupes ethniques, fondateurs du Canada, et donc un geste utile à l'unité nationale.

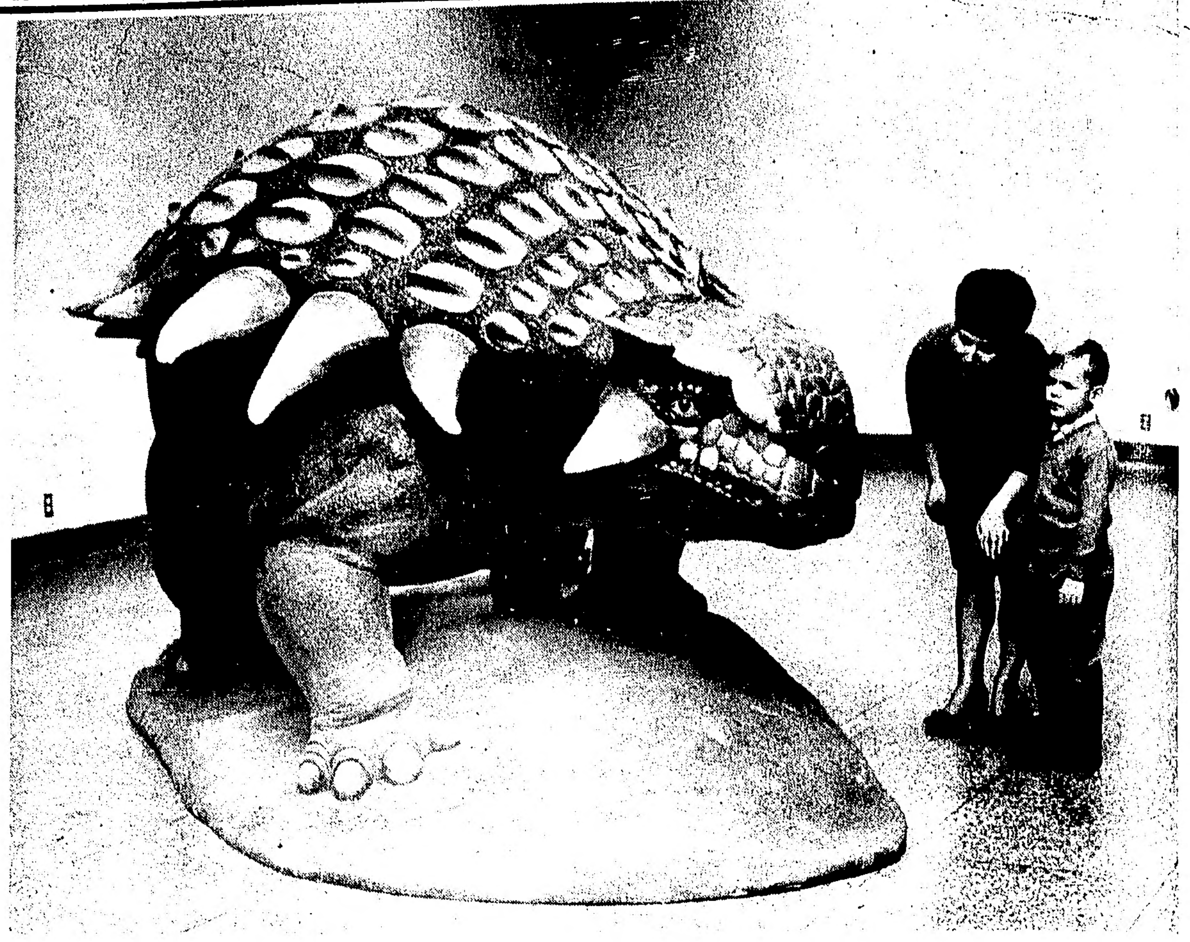
M. Thatcher a souligné d'autre part que la prochaine conférence Fédérale - Provinciale, le 12 janvier prochain, et qui portera sur l'avenir de la Confédération, donnera sans doute un élan aux initiatives déjà prises par certaines écoles spécialisées de la Saskatchewan qui offrent déjà, dès la 1ière année scolaire, un enseignement bilingue, mais qui assure au départ une solide connaissance de base du français.

L'A.C.F.C. a mentionné que dans plusieurs régions de la Province, de plus en plus de parents désirent que leurs enfants puissent bénéficier d'un enseignement bilingue spécialisé, tel celui qui se donne à la Saskatoon French School, par exemple, loqel s'inspire des cours donnés à la Toronto French School, avec beaucoup de succès.

La délégation de l'A.C.F.C. était composée de M. Rolland Pinsonneault, président général, Me Omer Archambault, président du Comité spécial d'études de l'A.C.F.C. et, à ce titre, porte-parole du groupe, Messieurs Joseph Jeannault, de Prince-Albert, Raymond Marcotte, de Saskatoon, Roger Lalonde de St-Victor, du R. P. Raymond Beauregard, Recteur du collège de Gravelbourg, de M. l'abbé Jean Papen, professeur au collège Notre-Dame à St-Louis, et de René Rottiers, chef du secrétariat de l'A.C.F.A.



Le 5e — M. Walter Weir, âgé de seulement 38 ans, est le 5e Premier ministre conservateur du Manitoba. Il a été choisi à la succession de M. Duff Roblin (qui entre dans l'arène fédérale) lors du troisième tour de scrutin.



Face à une "bibitte pareille", il n'est pas étonnant que ce jeune bambin de 5 ans adopte une mine un peu craintive et déconcertée! Fort heureusement, sa maman va lui expliquer que ce dinosaure ankylosaurien du nouveau Musée provincial n'est qu'une réplique et que, de toute façon, l'animal qui vivait dans les jungles de l'Alberta centrale il y a 65 millions d'années n'était qu'un . . . végétarien!

Un caissier de banque automatique

"Un caissier automatique", c'est-à-dire un distributeur automatique de billets de banque, vient d'être installé, à titre d'essai, dans l'une des plus importantes caisses d'épargne d'Uppsala, en Suède. L'appareil assure à toute heure un service permettant aux clients d'encaisser de l'argent quand les guichets sont fermés.

Le client qui désire retirer des fonds de son compte introduit sa carte perforée de crédit dans une fente ménagée à l'intérieur du coffre-fort placé dans la muraille. Un mécanisme se met alors en mouvement, mécanisme qui comporte un lecteur de carte et deux séries de boutons: l'une pour indiquer la somme à retirer et l'autre - à dix boutons - pour l'enregistrement du numéro de code du titulaire du compte courant.

L'insertion de la carte dans la fente de lecture provoque l'éclairage des boutons de sélection au moyen desquels le client indique la somme qu'il désire retirer. Puis, en utilisant l'autre série de boutons, l'usager enregistre son numéro de code. Ce dernier ayant été "approuvé" par la machine, un signal vert s'allume qui déclenche le début de l'opération de distribution des billets. Ceux-ci apparaissent successivement lorsque le précédent a été retiré. Une fois toute la somme prélevée et la carte enlevée, la caisse forte se referme automatiquement.

Le prototype de ce caissier automatique a été conçu pour la distribution de cinq billets d'une valeur de cent couronnes chacun, mais il peut être adapté sans difficulté à des billets étrangers de n'importe quelle valeur et de n'importe quel format. Le double contrôle d'identité de la carte perforée permet de protéger la banque et ses clients contre les manoeuvres frauduleuses.



La Commission B & B n'a pas fini son travail, tant s'en faut. Le premier volume de son rapport consacré aux langues officielles est maintenant paru mais il en reste encore neuf autres à venir. Les prochains tomes seront consacrés à:
- Le monde du travail, secteur public et privé et le statut socio-économique des Canadiens de diverses origines ethniques;
- L'éducation, dans ses rapports avec les langues officielles et les cultures;
- La Capitale fédérale;
- Le Parlement, le Cabinet et la Cour suprême;
- Les associations libres;
- Les autres groupes ethniques et leur apport à l'enrichissement culturel du Canada;
- Les Arts et les Lettres;
- Les communications de masse (mass media);
- Enfin, un autre volume qui contiendra tout l'ensemble des conclusions générales du rapport.

*****

Vous avez lu la lettre ouverte de ce jeune Canadien français qui tente de promouvoir l'usage du français au Canadien Pacifique? Qui que vous soyez et où que vous soyez, il vaut certainement la peine que vous fassiez votre part en écrivant ou téléphonant au CP pour encourager cette amorce de francisation. Si chacun y met du sien, il n'y a pas de doute quant aux résultats que l'on obtiendra.

*****

Dans une allocution qu'il prononçait devant les membres du Club Richelieu-Montréal, le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieurs, M. Paul Martin, a fait allusion à la récente affaire de Gaulle en employant l'expression suivante: "un conseiller régulier du Canada, à qui on ne demande jamais d'avis mais qui aime bien nous en donner"...

*****

Le Train de la Confédération et la Caravane du même nom ont reçu conjointement un total de 10,000,000 de visiteurs. Au total, le train a fait 83 arrêts dans les villes et municipalités à travers tout le pays depuis son départ de Victoria.

*****

Voilà qui fera plaisir à John Diefenbaker: un ouvrage récent de l'historien Edwin C. Guillet (intitulé "You'll Never Die, John A."), fait revivre la carrière de Sir John A. Macdonald. Le livre est constitué d'extraits d'ouvrages et de discours de John A. lui-même et il est abondamment illustré de dessins, portraits, planches, caricatures et photographies de ce Premier ministre canadien.

On s'intéresse toujours à Jacqueline Kennedy

Mme Jacqueline Kennedy a de nouveau fait changer son numéro de téléphone, qui pourtant n'a jamais paru dans le bottin. Cette fois, elle n'a donné ce numéro qu'à ses amis les plus intimes et aux membres de sa famille, leur demandant de ne le divulguer sous aucun prétexte.

Malgré ces précautions, dès le lendemain, une quarantaine de personnes connaissaient le numéro.

C'est donc dire que même quatre ans après l'assassinat de son mari, Mme John F. Kennedy suscite toujours un grand intérêt chez le public.

Admirateurs, gens bien intentionnées, opportunistes, excentriques, continuent de harceler cette femme qui garde l'enchantement Kennedy, cette veuve de 38 ans, qui vit dans un appartement de la Cinquième Avenue à New York.

Point de mire

Dès qu'elle apparaît, elle devient le centre d'attraction. Ceci ne lui plaît pas du tout.

Mme Kennedy aime recevoir des anciens amis pour de paisibles réunions à son appartement au 15e étage de l'immeuble. Elle donne également des réceptions où se trouvent de nouvelles connaissances qui s'intéressent, comme elle, aux domaines de la littérature, de la musique et de l'art.

Mme Kennedy consacre une partie de son temps aux projets du musée-bibliothèque Kennedy, à Cambridge, Massachusetts, et du Centre John F. Kennedy pour les arts d'interprétation, à Washington. Elle dirige également le Comité américain qui s'occupe de restaurer les objets d'arts endommagés par les innondations à Florence, Italie.

En moyenne, elle reçoit 75 lettres par jour. Jacqueline Kennedy répond personnellement à un bon nombre de ces lettres.

Cette vue aérienne ne vous donne-t-elle pas l'impression qu'un mastodonte préhistorique ou qu'un géant venu d'un autre monde est passé là . . . laissant ses pistes dans la neige?

M. Daniel Johnson rencontrera le général de Gaulle en 1968

QUEBEC - Le Premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, rencontrera de nouveau le général Charles de Gaulle, au début de 1968 mais n'a pu préciser exactement à quel moment précis.

Au cours d'une conférence de presse donnée au parlement, le Premier ministre a toutefois souligné qu'il ne se rendrait pas à Paris en janvier prochain mais que le projet était sérieusement envisagé touchant une nouvelle visite en France d'une imposante délégation québécoise au début de l'an prochain.

M. Johnson a fourni comme explications que les accords ébauchés en mai 1966 lors d'une rencontre dans la Ville-Lumière d'une délégation québécoise qu'il pilotait lui-même, devaient prendre, au cours des derniers mois, des options très intéressantes et qu'il importait maintenant de les rectifier.

C'est pourquoi, M. Johnson accompagné de plusieurs ministres du Québec et de hauts fonctionnaires, projette un nouveau voyage à Paris ou des séances de travail seront organisées pour finaliser de nouveaux accords très importants avec plusieurs ministères de France.

M. Johnson n'a pas élaboré sur le sujet mais l'on croit deviner qu'il s'agira non seulement d'ententes culturelles, techniques et scientifiques mais aussi d'un vaste programme d'échanges dans tous ces domaines.

Relativement, à la rumeur voulant que le général de Gaulle revienne au Québec en juillet 1968, M. Johnson affirme ne rien connaître de ce projet de voyage... pour l'instant.

"10 règles de conduite sûre"

Voici les dix choses les plus importantes que font les conducteurs sûrs pour EVITER les accidents et se PROTEGER eux-mêmes et leurs passagers contre les blessures:

1. Garder fermement les deux mains au volant -- à 10 et 2 heures- et les deux yeux sur la route.

2. Ne jamais suivre de trop près; laisser au moins une longueur de voiture pour chaque 10 m/h de vitesse; se servir de la formule de l'intervalle calculé.

3. Sur les chaussées mouillées, enneigées ou glacées, réduire sa vitesse - d'au moins 20 m/h en bas de la limite affichée, selon la gravité des circonstances.

4. Toujours signaler ses intentions - virages, changements de voie, dépassement.

5. Les courbes exigent une attention spéciale - ralentir avant de s'y engager, puis peser sur l'accélérateur. Attention aux voitures qui peuvent venir en sens inverse: elles croisent souvent la ligne médiane.

6. Ne jamais dépasser en côte ni dans les virages. En parcours rectiligne, ne dépasser que si on est sûr que la voie est libre.

7. NE PAS conduire après de fortes libations. Après avoir bu modérément, attendre une heure par once d'alcool consommée avant de conduire.

8. Garder sa voiture en bon état de fonctionnement, surtout: freins, pneus, direction et suspension avant, feux avant et arrière, rétroviseurs, feux de direction, essuie-glace, silencieux et tuyau d'échappement.

9. Toujours fixer sa ceinture de sécurité et verrouiller les portières.

10. Pratiquer la prévoyance au volant: être prêt à l'imprévu; savoir comment éviter un accident; réagir à temps.

"L'observation de ces 10 règles, assure le Conseil canadien de la sécurité routière, diminuera de 90% les chances d'être impliqué dans une collision."

Questionnaire de la conduite prévoyante

Le Conseil canadien de la sécurité routière recommande de pratiquer la conduite prévoyante. Vos réponses aux questions ci-dessous vous montreront combien vous vous y connaissez en matière de conduite:

1. Environ a) 2,000, b) 5,000 c) 10,000 Canadiens sont tués dans des accidents de la route chaque année.

2. Etre prévoyant au volant, c'est a) conduire lentement, b) connaître les règles de la circulation, c) être prêt à l'imprévu en tout temps.

3. La distance d'arrêt d'une voiture à 50m/h, c'est a) 50, b) 150, c) 250, d) 350 pieds.

4. La cause la plus importante des mortalités, des blessures graves et des dommages matériels, c'est a) la collision n'impliquant qu'une voiture ou "inexplicable", b) la collision impliquant deux voitures, c) la collision par derrière.

5. Si deux véhicules s'approchent en même temps d'une intersection sans signalisation, c'est celui a) de droite ou b) de gauche qui doit céder le passage.

6. La chaussée mouillée peut allonger la distance d'arrêt d'autant que a) 5 fois, b) 10 fois, c) 20 fois.

7. En ville, actionner vos clignotants de direction au moins a) à une rue, b) à une demi-rue, c) à un quart de rue de l'intersection où vous voulez tourner.

8. Quand il se présente une courbe, ralentissez a) avant d'y arriver, b) après vous y être engagé.

9. En abordant une route à grande vitesse, a) accélérez, b) ralentissez, à l'instant où vous allez vous fondre à la circulation.

10. Une fois que le feu de circulation devient vert, il faut compter lentement jusqu'à trois avant de démarrer. Vrai ou faux.

Réponses:

1. (b), 2. (c), 3. (c), 4. (b), 5. (b), 6. (a), 7. (b), 8. (a), 9. (a), 10. (V)

Sept enfants et des sextuplés en route

CARACAS - Mme Delia Maria Espinosa de Jimenez, 25 ans, marchande de bonbons à Santa Cruz de Mara, près de Maracaibo, sera bientôt mère de sextuplés.

C'est du moins ce qu'indiquent des radiographies prises au cours d'un examen prénatal de la jeune femme. Mme Jimenez est déjà mère de sept enfants dont deux jumeaux et trois triplés.

EDITORIAL

Le rapport "B & B"

Nous n'avons malheureusement pu encore lire tout le premier volume du rapport de la Commission Laurendeau-Dunton. Mais après avoir pris connaissance de divers résumés présentés par d'autres journaux ainsi que du texte intégral des quatorze recommandations que l'on y trouve, nous croyons pouvoir dire que cette première tranche du rapport global nous semble fort intéressante, adaptée aux besoins réels de notre époque par son originalité et de mise en pratique relativement facile si les parties concernées font preuve de bonne foi.

Plusieurs des recommandations relevant directement de la compétence des gouvernements provinciaux, ce sont maintenant eux qui se trouvent sur la sellette et qui devront indiquer si oui ou non ils désirent un Canada officiellement (et pratiquement) bilingue.

La seule réserve que nous ayons à formuler en ce moment au sujet du rapport concerne les "districts bilingues" dont on suggère la formation et dont il a tant été question depuis, ici en Alberta. Autant que nous sachions, la Commission n'a pas suggéré que tel ou tel autre district soit reconnu comme bilingue et, sûrement, elle n'en a délimité aucun comme on l'a laissé croire en certains milieux. Sa recommandation no 5 pose le principe de la création de tels districts alors que le no 6 prévoit le cas de rupture de négociations entre les deux parties concernées (fédéral et provincial).

A ceci vient s'ajouter la septième recommandation, très importante: c'est en effet à ce chapitre que l'on parle de 10% et, surtout, que l'on parle d'un Conseil de révision. Advenant que cette recommandation soit acceptée, il est logique de croire que les Canadiens français concernés soient représentés ou (au moins) entendus au sein ou par ce Conseil de révision. La réserve dont nous parlions est que ce genre de district pourrait éventuellement créer certaine ségrégation ou séparation de l'élément canadien-français du reste de la population albertaine et aussi, que l'on ait fait abstraction des deux principales villes de la province, Edmonton et Calgary. Mais il semble que dans le deuxième cas l'on ait prévu certains mécanismes spéciaux pour régler le cas de nos deux villes et des autres centres qui se trouvent dans la même situation. Quant à la formation de "ghettos" francophones, il serait fort étonnant que la Commission n'ait pas prévu ce danger et qu'il ne se trouve quelque part dans le rapport (que nous n'avons pas lu intégralement, répétons-le) des explications ou des éclaircissements sur la logique de ce choix.

Nous nous empressons de dire toutefois que nous sommes en complet désaccord avec ceux qui affirment ne pas avoir besoin de l'aide fédérale pours solutionner leurs problèmes de bilinguisme ou qui, l'on en reste presque sidéré, en sont même rendus au point où il n'y a même plus de problèmes! Il ne serait pas tellement difficile de prouver le contraire, pourtant, tellement ça crève les yeux. . .

Ce premier tome du rapport est presque totalement dirigé à l'endroit de la partie anglophone du pays et les rôles sont maintenant renversés puisqu'il s'agit de savoir — et voir — "What does English Canada wants?". Ou l'on accepte, ou l'on rejette ces recommandations de base (il y en a encore bien d'autres à venir) de la Commission B & B. L'heure arrive enfin où l'on va commencer à jouer franc jeu et où les onze joueurs devront mettre leurs cartes sur table, les unes après les autres, sans "bluff". L'enjeu est simple et grand, c'est le Canada tout entier.

C'est une partie qui promet!

Jean-Maurice OLIVIER

M. Daniel Johnson et le fédéralisme

Depuis son élection comme premier ministre de la province en 1966, il est arrivé assez souvent à M. Daniel Johnson de se complaire dans les équivoques. Tantôt il flirtait avec les fédéralistes, tantôt avec les indépendantistes. On aurait dit qu'il s'ingéniait à formuler des déclarations successives assez difficiles à concilier dans le but de ne s'aliéner aucun groupe. Bien des gens avaient hâte qu'il "se branche".

Il "s'est branché", enfin, dans sa conférence de presse qu'il donnait vendredi à Montréal, au lendemain de la réunion constitutionnelle de Toronto. Nous considérons a-t-il dit, que le mandat qui nous a été donné en 1966 est de rechercher un statut d'égalité par étapes pour la nation canadienne-française et non pas de faire l'indépendance.

Pour une fois, c'est clair et sans équivoque. Le peuple du Québec peut savoir à quelle enseigne il loge.

On a surtout l'impression de se trouver finalement devant un homme d'Etat, conscient de ses graves responsabilités, et non plus devant un politicien opportuniste. D'ailleurs, cette interprétation qu'il a donnée à son mandat de 1966 est la seule valable. Les Québecois qui croyaient dans la formule de l'indépendance avaient au moins deux partis politiques à travers lesquels faire connaître leur option: le Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN) et le Ralliement national (RN).

Au fait, les propositions que M. Johnson a soumises à Toronto, étaient de nature à donner simplement plus d'authenticité et plus de souplesse au fédéralisme canadien afin de permettre au Québec et au Canada français de s'y épanouir plus pleinement selon la ligne de leur culture, de leur histoire et de leurs traditions.

A cet égard, il a suggéré, notamment, que notre fédéralisme reconnaisse pleinement le fait français en dehors du Québec et accorde plus de pouvoirs aux provinces afin de mieux respecter les différences régionales d'un pays aussi vaste que le Canada. Il a recommandé, en particulier, que les pouvoirs résiduaires, actuellement réservés au fédéral soient désormais reconnus de compétence provinciale.

En d'autres termes, il a prêché en pendant à la nécessité pour le Québec d'accroître une autonomie que commande sa position particulière de foyer principal de la vie et de la culture françaises en terre canadienne.

Mais il n'a pas pensé qu'aux intérêts du Québec. Il a pensé aussi à ceux de l'ensemble canadien. Il est normal, a-t-il dit, que le Québec n'empêche pas le reste du pays de réaliser une certaine centralisation, si cette centralisation lui apparaît désirable. A cet effet, il a suggéré qu'on recoure à une forme ou l'autre de délégation des pouvoirs d'un niveau de gouvernement à l'autre, comme le préconisait d'ailleurs la formule Fulton-Favreau.

Notre Constitution, actuellement, ne prévoit point ces délégations de pouvoir du fédéral aux provinces, ou vice versa. La formule Fulton-Favreau créait donc un précédent en suggérant un processus pour rendre la chose possible.

Ce processus se ramenait à ceci: le fédéral pourrait déléguer tous ses pouvoirs à une autorité provinciale pourvu qu'au moins trois provinces soient d'accord pour exercer pareille délégation. D'autre part, la délégation en sens inverse, limitée à quatre points seulement (établissement, entretien et administration des prisons et maisons de correction provinciales; les ouvrages et entreprises de nature locale; la propriété et les droits civils et toutes les autres matières d'une nature purement locale ou privée), serait possible avec l'assentiment de trois provinces, et, dans certains cas, d'une seule.

Il y avait là, en germe, un principe sain susceptible de rendre possibles et la centralisation et la décentralisation en même temps. Si le Québec s'y est opposé, comme au reste de la formule Fulton-Favreau d'ailleurs, c'est qu'il se présentait dans un contexte de "statu quo" qui en rendait l'application assez aléatoire, du moins pour les tenants de la décentralisation.

Avec la suggestion formulée par la délégation québecoise à Toronto, la situation se présenterait de façon bien différente. On commencerait par amender la constitution de façon à étendre sensiblement les pouvoirs des provinces. Une fois ces pouvoirs additionnels reconnus, la formule de délégation permettrait aux provinces anglaises qui ne voudraient point les exercer, la possibilité de les déléguer au gouvernement central. La centralisation - si c'est vraiment ce qu'elles désirent - demeurerait ainsi toujours possible pour elles, tandis que la décentralisation souhaitée par Québec ne serait plus mise en danger.

M. Johnson n'a pas précisé comment il entrevoyait le fonctionnement du mécanisme de la délégation. La conférence de Toronto n'était pas, de toute façon, l'endroit où le faire. Il y aura bientôt une conférence fédérale-provinciale qui s'y prêtera beaucoup mieux.

Il faut admettre, au surplus, qu'on peut difficilement se prononcer de façon précise sur toutes les modalités du principe de la délégation, tant qu'on n'aura pas arrêté les amendements à apporter à la constitution. Si ces amendements allaient être très favorables à l'extension de la compétence provinciale, la délégation des pouvoirs de l'autorité centrale aux autorités provinciales perdrait alors snesiblement de son importance.

Quoi qu'il en soit, si la formule Fulton-Favreau nous apparaissait équitable quant à la façon d'assurer la délégation des pouvoirs de l'autorité provinciale au gouvernement central, elle était sûrement trop rigide pour la délégation en sens inverse. Il est assez inconcevable, en effet que le Québec puisse toujours trouver deux autres provinces qui se joindront à lui pour demander à Ottawa de lui céder l'exercice de compétences fédérales. Il faudrait prévoir ici un mode de délégation particulier pour le Québec.

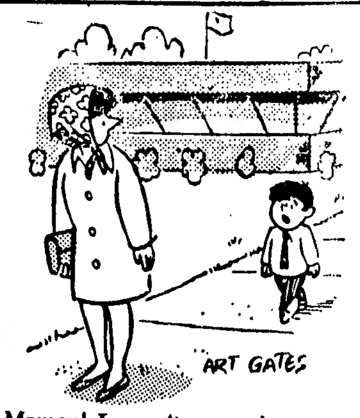
Ce mode de délégation ne devrait nullement effaroucher les provinces dites anglaises. Ottawa ne serait jamais forcé de consentir une délégation de ses pouvoirs au Québec. Tout le problème se situerait au niveau politique. Il y aurait nécessairement négociation et l'opinion publique serait appelée à jouer un rôle prépondérant. Et s'il arrivait que le Québec présente des demandes qui équivaillent à une désaffection totale vis-à-vis de la Confédération, ce serait tout simplement le signe que celle-ci a vécu. On ne peut de même contraindre une province à demeurer de force à l'intérieur du lien fédéral.

Non, qu'on ne s'y trompe pas, tant au Québec que dans le reste du pays, la proposition faite par M. Johnson à Toronto au sujet de la délégation des pouvoirs, s'inspire nettement, au départ, d'une position fédéraliste impeccable. C'est parce que le Québec est d'abord fédéraliste qu'il recherche la souplesse. Celle-ci n'est vraiment possible qu'à l'intérieur d'un tel régime politique.

Le fédéralisme, au Canada, doit être plus souple que n'importe où ailleurs, en raison de l'immensité du pays et de la dualité culturelle de sa composition démographique. Il est la seule forme de gouvernement capable d'assurer l'unité dans le respect de la diversité.

Ceux qui craignent cette souplesse ne croient pas au fédéralisme. Ils sont, consciemment ou non, des partisans de l'Union législative que les Pères de la Confédération ont rejetée en 1867.

Vincent PRINCE
LE DEVOIR, 4-12-67



Maman! La maîtresse m'a recommandé de ne pas revenir en classe avant d'avoir reçu un billet signé par un bon psychiatre . . .

Le Franco-albertain
AUTREFOIS "LA SURVIVANCE" - (1928 - 1967)

Journal hebdomadaire publié tous les mercredis à:
10010 - 109e rue — Edmonton, Alberta
Téls.: Rédaction: 422-0388 — Imprimerie: 422-4702

Le Franco-albertain est un journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

Il est l'organe officiel de l'Association Canadienne-française de l'Alberta

Les éditoriaux contenus dans ses pages ne reflètent pas nécessairement l'opinion de l'A.C.F.A.

Rédacteur: Jean-Maurice Olivier

PRIX DE L'ABONNEMENT:
1 an: $3.50 — 2 ans: $6.00
Etats-Unis, Europe et autre pays étrangers: $4.50 par an

.... TRIBUNE LIBRE ....

C'est ça, allons-y

Monsieur le Rédacteur,

M. Denis, dans son article intitulé "Allons-y" qui paraissait dans le "Franco-albertain" du 6 décembre, montre beaucoup d'enthousiasme, mais peu de pensée. Le voilà encore dans de flamboyants récits, voulant sans doute éveiller une nouvelle chaleur pour "notre culture"! Mais en outre de n'avoir pas défini ce qu'il entend par "notre culture", il présente des faits basés sur des émotions d'écolier, avec très peu de recherche.

Je fais moi-même partie du Conseil de direction du Comité des Jeunes de l'A.C.F.A. (Edmonton) et je dois vous avouer ne connaître aucun organisme du nom d'A.C.F.A. Junior... Sans doute M. Denis s'est-il servi d'un mauvais terme, ce qui est pardonnable, mais je ne connais aucune "décision surprenante" que nous ayons prise...

Pour M. Denis et ceux qui partagent ses idées, je me dois de clarifier que notre organisme n'est que régional et que c'est d'ailleurs ainsi qu'on l'a voulu lorsqu'il fut créé. Cependant, par suite d'événements pressants, l'Association a dû élargir ses cadres pour être représentative de tous les jeunes de l'Alberta lorsqu'il y avait telle nécessité. Vers la mi-février de l'année dernière, un Comité provisoire de niveau provincial fut formé, ce qui ramenait notre groupe à son niveau régional originel.

Je me dois de rappeler à M. Denis, avant qu'il ne détruise toutes les associations comme étant "inutiles", que si l'Action '67 est née et qu'elle est active (ce dont je ne doute d'ailleurs pas), c'est qu'au cours des années passées "l'association qui se lance dans d'éternelles discussions qui n'aboutissent jamais à rien d'autre qu'à de belles résolutions" organisait, justement, de telles soirées. Ce n'est donc qu'à défaut de telles organisations que l'Action '67 a vu le jour... Et d'ailleurs - il importe de le dire - nous avions l'espoir depuis fort longtemps que d'autres jeunes pourraient se charger de telles organisations. Et c'est pourquoi je dis: "Bravo, Action '67"!

Ainsi donc, je recommande à M. Denis, je lui suggère même très fortement, de bien vouloir s'informer avant de se mettre à prêcher l'anarchie et à dénigrer nos associations. Je me permets d'ajouter en terminant que cette lettre, M. le Rédacteur, demeure une expression personnelle et n'est pas nécessairement celle de l'Association dont je fais partie... avec beaucoup de fierté!

Raymond Baril

Le français au Can. Pacifique

La semaine dernière, vibrant d'un enthousiasme peu contenable, je sautais sur ma vieille machine à écrire. Il n'y avait pas une minute, pas une second à perdre; v'là qu'on se décidait finalement à reconnaître, pour une période d'essai., le français comme langue d'usage à la gare du Canadien Pacifique à Edmonton. En plus, la date de cette nouvelle n'aurait pas pu mieux tomber, car elle coïncidait presque avec le lancement du Franco-albertain. Il suffirait de vous faire part de cette innovation, vous encourager de prendre une minute pour écrire deux mots, et du jour au lendemain notre courrier affluerait de lettres de Canadien français.

Aussi, comme à l'avance, j'ai en même temps promis de vous témoigner ma reconnaissance d'une façon personnelle, je vous remercie du fond du coeur, vous les deux Messieurs Létourneau qui avez daigné nous écrire, et vous, Madame Doré qui avez eu l'obligeance de nous téléphoner. Oui, cet effort collectif vaut surement la peine d'être inscrit en lettres d'or dans les archives de notre fier peuple tenance qui tient à préserver sa langue. N'est ce pas un brillant exemple de notre vivacité sans pareille? Trois laïcs sur 60,000 ont exprimé leur désir d'être servis en français...pas quatre, ni même cinq, mais bien trois...Rendons grâce au Seigneur.

Remarquez que j'ai bien fait la distinction 'laïcs'. Car en même temps que paraissait l'article dans le Franco-albertain qu'évidemment vous n'avez pas lu, nous avons aussi envoyé une circulaire à presque tous les curés de paroisse et institutions religieuses desservis par notre bureau à Edmonton. Il faut dire que leur appui, est sinon remarquable, au moins encourageant. Nous avons reçu des missives provenant de: Edmonton, Falher, Donnelly, McLennan, Eaglesham, Spirit River, Morinville, Ste-Lina, Mallaig, Breynat, et du Lac-la-Biche.

Le Secrétariat de l'ACFA nous a promis de ne reculer devant rien pour nous aider. Nous le croyons sincères. Toutefois, c'est à regret que nous devons remarquer certaines réserves subtiles mais qui nous semblent bien présentes. En outre, ils se servent encore de mandats de poste anglais alors qu'ils pourraient aussi bien en obtenir des français à distance à peu près égale de leur bureau.

Aucun membre de l'ACFA junior n'a donné signe de vie. Dans un prochain article il faudrait peut-être chauffer ceux-ci, car pour des gens qui ne cessent de se griser de leur ardeur et de leur vitalité, ils donnent souvent l'impression qu'ils veulent tout détruire sans rien offrir comme remplacement.

Enfin, nous pouvons accuser réaction favorable d'au moins une de nos deux maisons d'enseignement bilingues à Edmonton. En effet, certains Pères du Collège St-Jean nous ont assuré que "dorénavant ils sauraient où s'adresser". Quant à l'Académie... hum... leur réaction sera sans doute favorable.

Donc, si vous ne pouvez lire entre les lignes...encore une fois nous vous prions, nous vous exhortons, nous vous supplions, même d'écrire deux mots pour dire que vous préférez qu'on vous serve en votre langue. Vous ne manquerez certainement pas les 5 cents pour le timbre. A cet effet, je vais continuer à vous mettre au courant de la réaction des Canadiens français, de votre réaction. Si vous ne savez pas quoi dire, bien faites comme ceci:

Compagnie du Canadien Pacifique
Service des Voyageurs
Angle 109 rue et avenue Jasper
Edmonton, Alberta

Messieurs,

J'apprécie un service français. (Si vous le voulez, vous pouvez ajouter) Veuillez s.v.p. me faire parvenir une formule de demande de carte de crédit.

Votre tout dévoué,
Raymond LAFORCE

vient de paraître
Profils féminins

Voici, de l'écrivain québecois EMILIA BOIVIN ALLAIRE, un témoignage important sur l'oeuvre accomplie par des Canadiennes.

Autour de l'honorable Madame Georges-P. VANIER sont groupées des femmes de diverses origines ethniques qui, par leur talent, leur prestige, leur culture, leur ascendance, leur audace, ont marqué l'évolution féminine d'un océan à l'autre depuis un siècle.

Pas moins de TRENTE FIGURES DE PROUE forment un éventail de personnalités ayant oeuvré dans des sphères et des disciplines de pensée différente.

PROFILS FEMININS est de la même encre que le premier ouvrage de l'auteur: TETES DE FEMMES; même sobriété et élégance de style, même souci de l'exactitude, même psychologie.

Ne serait-ce pas le cadeau idéal pour Noël?

Prix de l'exemplaire: $4.50.

Faites parvenir vos commandes à la Librairie Garneau, 47 rue Buade, Québec 4, Qué.

L'éternel féminin au sein de l'Eglise

Le dimanche 15 octobre, Paul VI a manifesté son intention de déclarer Sainte Thérèse d'Avila, dont c'était la fête, et Sainte Catherine de Sienne, Docteur de l'Eglise. Voilà une étape importante dans la promotion de la gent féminine, car c'est la première fois que des saintes vont se voir honorées d'un titre aussi glorieux...Quel est le sens de ce geste?

La chrétienté de l'avenir attend de la femme d'appréciables services pour les sociétés humaine et ecclésiale. Complément indispensable de l'homme, son influence le purifie, le transforme, lui apporte épanouissement et efficience, avec un sens plus équilibré du réel.

Simone de Beauvoir qualifie Sainte Thérèse d'Avila et Sainte Jeanne d'Arc, de magnifiques réussites féminines, et Gertrude Von le Fort affirme que: "TOUT HOMME A BESOIN D'ETRE AIME PAR UNE FEMME POUR REUSSIR SA VIE". Cela ne se dément pas dans la vie des saints. L'influence de Sainte Claire a apporté à Saint François d'Assise accomplissement humain, délicatesse, avec quelque chose d'achevé dans l'élégance et le comportement, en même temps que sa présence stimulait une générosité sans défaillance. D'ou vient ce rayonnement si hautement bénéfique? Le motif en est simple. Plus que l'homme trop intellectuel et souvent prisonnier du jeu de ses idées, l'être féminin s'enchante d'une double polarité existentielle. Proche de la nature, elle a partie liée avec la vie au sens biologique et cosmique du terme, et participe aux grands rythmes de la création.

Plus charnelle que l'homme, elle est aussi plus mystique, spontanément attentive et sensible aux valeurs gratuites et désintéressées, qui pour l'homme relèvent de l'imagination pure, alors qu'ils sont simplement l'intuition d'un autre monde par delà les décors visibles de cette terre.

Par la déclaration pontificale, ce sont richesses humaines et mystiques, que l'Eglise entend honorer et encourager à travers la Carmélite espagnole et la Dominicaine italienne. Ce faisant, elle prépare déjà l'orientation des âges futurs. Or, le mystère du Carmel participe au mystère du Dieu vivant, et la richesse des âmes féminines en est la parure très glorieuse.

En ce jour faste, où retentit une telle déclaration, une toute jeune femme s'agenouille devant la porte de clôture du monastère des Carmélites. La lumière joue dans la blondeur de ses cheveux et fait étinceler un rose rouge en sa main, comme une goutte de sang vermeil. Fleuron d'une génération authentiquement humaine, sa silhouette gracieuse resplendit d'une Présence transcendante, celle du Seigneur.

Cette scène se profile sur un environnement d'une étrange beauté. Nous sommes au seuil de la surnature... Un silencieux dialogue s'établit entre la jeune fille et les moniales qui l'accueillent. Lors, on entrevoit déjà l'Eglise du vingt et unième siècle, qui à travers la promotion de la femme, rayonnera plus que jamais les éternelles richesses du Christ sur le monde à venir.

Eric Renhas de Pouzet, o. s. m.



Le ministre de la Justice, l'honorable Pierre Elliott-Trudeau a présenté en Chambre son projet de changement de la Loi sur le divorce; à la suite des travaux faits sur la question par un Comité parlementaire, l'on ne croit pas que le nouveau projet de loi rencontre de difficultés majeures.

Quand il neige sur mon pays...

Quand il neige sur mon pays,
De gros flocons couvrent les branches,
Et les regards sont éblouis
Par la clarté des routes blanches.
Et dans les champs ensevelis,
La terre reprend le grand somme
Qu'elle fait pour mieux nourrir l'homme
Quand il neige sur mon pays.

Quand il neige sur mon pays,
On voit s'ébattre dans les rues
Les petits enfants réjouis
Par tant de splendeurs reparues.
Et ce sont des appels, des cris,
Des extases et des délires,
Des courses, des jeux et des rires,
Quand il neige sur mon pays,

Quand il neige sur mon pays,
C'est que tout le ciel se disperse,
Sur la montagne et les toits gris
Qu'il revête de sa claire averse,
Ou qu'une avalanche de lys
De sa pureté nous inonde.
C'est le plus beau pays du monde,
Quand il neige sur mon pays.

ALBERT LOZEAU

Un poisson... à pattes!

Lu dans l'ouvrage Larousse LA DECOUVERTE DE LA TERRE:

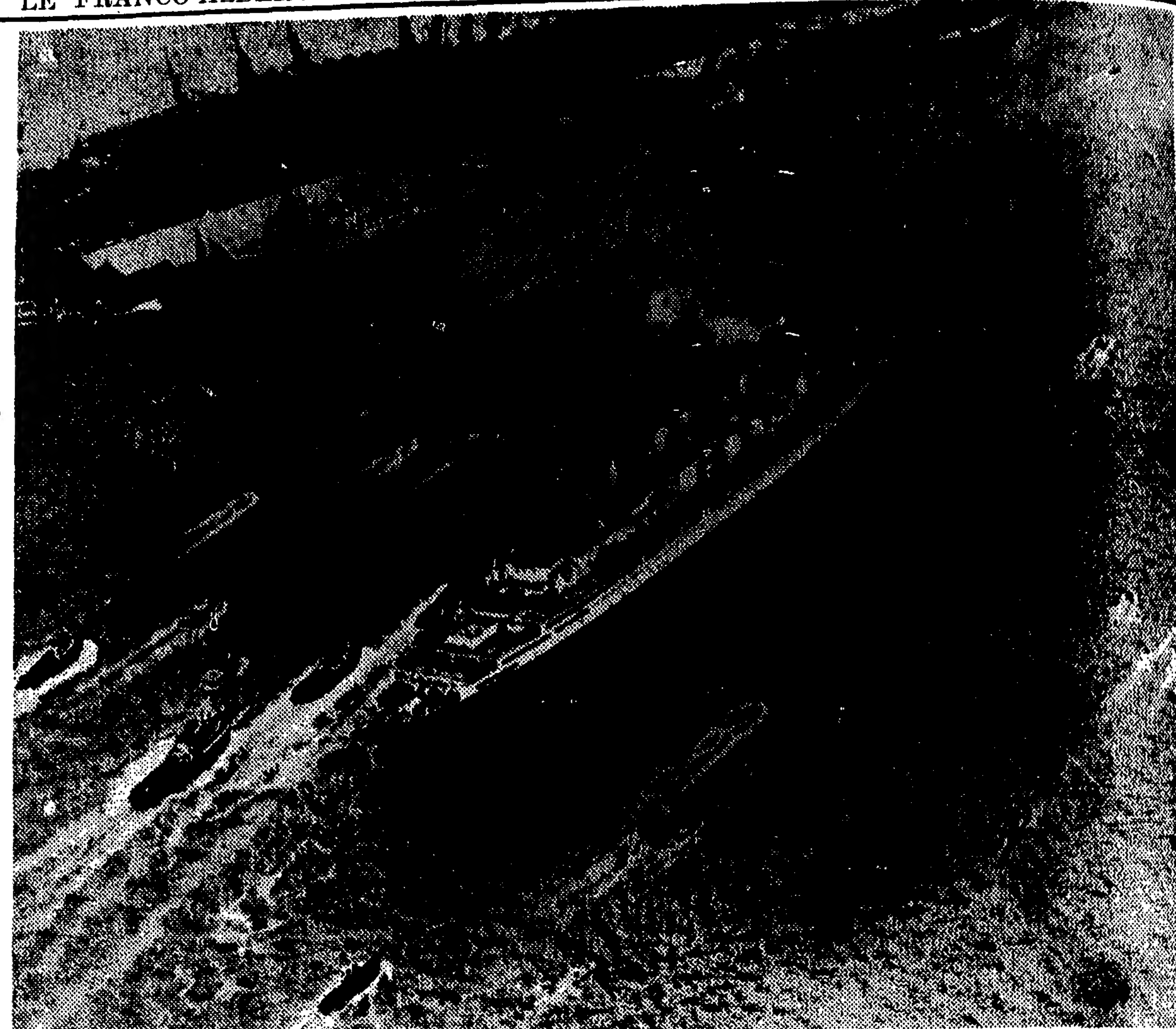
"... L'animal le plus étrange que rencontrèrent les passagers du bathyscaphe fut le benthosaurus ou poisson à pattes. Quelques spécimens avaient été pêchés, par hasard, dans l'océan Indien et le Pacifique. Mais, pour la première fois, on put observer l'animal vivant."

Le commandant Houot a connu ce privilège lors d'une plongée en Méditerranée.

"Son étrangeté, a-t-il écrit, parlant de benthosaurus, vient de l'existence de trois filaments prolongeant les nageoires pelivien nes et la queue, et surtout de l'usage que l'animal fait de ces filaments, auquels les spécialistes n'avaient jusqu'à présent donné qu'un but tactile. Or, je ne l'ai jamais observé dans une autre attitude que "posé" sur ces trois antennes comme sur trois pattes, et j'en ai bien vu, à ce jour, une douzaine. Il est là, sur le fond, les pattes bien écartées, la tête un peu plus haute que la queue, sans bouger, sans frémir, comme une statuette sur une cheminée. J'en ai heureusement rapporté des photographies; sinon qui, dans le monde, croirait à l'existence d'un poisson à pattes?"

Si la terre de surface se trouve presque tout entière explorée, celle que recouvre la mer n'a été qu'entrevue. D'immenses moissons attendent les Piccard de l'avenir.





Multitude de petits frères autour du "Queen Mary"

Le prestigieux paquebot de trente et un ans, le "Queen Mary", a connu des adieux touchants au moment de quitter le port de Southampton, en Angleterre, pour la dernière fois. Une multitude de remorqueurs et autres bateaux de plaisance ont escorté le navire de 81,000 tonneaux jusqu'aux limites du port en faisant retentir leurs sirènes. Dans le ciel, des hélicoptères de la Marine ont volé en formation rappelant une ancre de navire. Le "Queen Mary" effectue présentement une dernière croisière de trente-neuf jours qui le mènera à Long Beach, dans la Californie, où l'attend une nouvelle carrière de musée et hôtel flottant.

Ecoles que l'on peut jeter...

EDMONTON - Un architecte d'Edmonton soutient que les commissions scolaires pourraient réduire les dépenses en faisant construire des écoles qu'on peut jeter après usage, soit après 25 ou 30 ans d'occupation.

Douglas Cardinal dit que l'ère de "technologie rapide" proposera des écoles à usage temporaire ou des immeubles dont certaines parties puissent être enlevées.

"Nous avons déjà des postes de radio, de voitures et des gobelets de papier qui ne servent qu'un temps limité. Pourquoi n'en serait-il pas de même des écoles? Au point où nous en sommes, nous dépensons trop d'argent à conserver ces écoles en les entretenant."

HORAIRE DE MESSES

Au service des Canadiens français à Edmonton

IMMACULEE-CONCEPTION: 108A ave et 96e rue
9h.00 — 10h.30 — 12h.00 — 5h.00 p.m.
SAINT-JOACHIM: 99e avenue et 110e rue —
6h.30 — 8h. — 9h.30 — 11h. — 12h.30 — 5h.00 p.m.
SAINT-THOMAS: 8520 - 91e rue —
8h.00 — 9h.30 — 11h.00
SAINTE-ANNE: Chapelle du Centre régional des Soeurs Grises — 9810 - 165e rue
9h.00 — 10h.30 — 12h.00

Le Chapelet à CHFA

14—Paroisse St-Albert
15—RR.PP. Oblats de la paroisse de Guy
16—La Ligue des Dames catholiques de Legal
18—Les RR. SS. Ste-Croix de Falher
19—Radio-Edmonton Ltée
20—Conseil LaVérendrye des Chevaliers de Colomb, Edmonton
21—Dames de Ste-Anne, paroisse de l'Immaculée-Conception, Edmonton
22—Famille de Mme Armand Forcier, Donnelly
23—Paroisse de Jean-Côté
25—Hockey
26—RR. SS. de Ste-Croix Falher
27—Famille Lucien St-Arnaud, Edmonton.
28—Hockey
29—Paroisse St-Louis, Bonnyville
30—Les Vieillards du Foyer Youville, St-Albert





MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

SOUMISSIONS

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné, et dont le contenu aura été indiqué, seront reçues au bureau du Directeur des Services financiers et administratifs, région de l'Ouest, Ministère des Travaux Publics du Canada, 10225 - 100e avenue, Edmonton, Alberta, jusqu'à 11:30 a.m. (H.N.R.) le 28 décembre 1967 pour des "ALTERATIONS AUX LABORATOIRES DE L'HOPITAL COLONEL BELCHER A CALGARY, Alberta."

Les documents de soumission peuvent être obtenus contre dépôt de $25.00 sous forme d'un CHEQUE VISE fait à l'ordre du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise des bureaux suivants du Ministère des Travaux Publics: 10225 - 100e avenue, EDMONTON, Alberta; 400 Edifice des Douanes, CALGARY, Alberta; et ils peuvent être examinés aux Builders Exchanges à Edmonton, Calgary et Red Deer, Alberta.

Le dépôt sera remboursé lors du retour en bonne condition des documents, en-dedans d'un mois après la date d'ouverture de la soumission.

Afin d'être prise en considération, chaque soumission doit être préparée sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt ci-dessus mentionné.

L'on n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

G. Ian Cameron,
Directeur des Services financiers et administratifs

ED-441

Hiver rigoureux

Henri, tu as le nez en l'air au lieu d'écrire, il faut faire tes devoirs.

— Mais, maman, j'ai tellement froid aux pieds que la plume m'en tombe des mains.

Les "walkie-talkie" ne sont pas des jouets

OTTAWA - Le ministère des Transports a fait savoir qu'il étudiait l'opportunité d'émettre des permis pour l'exploitation d'appareils émetteurs-récepteurs à faible puissance, dits "walkie-talkie".

Dans un communiqué, le ministère rappelle que ces appareils ne sont pas des jouets et que, fonctionnant sur les fréquences de la bande du service radio général, ils sont destinés à assurer à un coût modique et à faible distance les communications personnelles ou d'affaires qui en justifient l'usage.

Aucune licence n'est requise pour l'utilisation d'un "walkie-talkie" mais l'appareil doit être utilisé conformément aux règles qui en régissent l'usage.

Ces règles, rappelle le ministère, interdisent formellement les émissions de nature frivole et les communications utilisées comme simple divertissement.

Le ministère prévient ainsi les parents qui songeraient à offrir ces appareils en cadeau à leurs enfants à l'occasion de Noël.

"Si l'appareil, dit le ministère, cause du brouillage ou si les opérateurs en font un usage injustifié ou emploient un langage inconvenant, les propriétaires pourront être tenus de restreindre les communications ou d'y mettre fin".

En règle générale, la portée de ces appareils ne dépasse pas quelques quartiers, mais il est possible que certains appareils soient défectueux et que les communications soient entendues sur d'autres bandes.

Le ministère étudie le besoin d'émettre des permis pour l'exploitation de ces appareils et il se pourrait que les personnes qui les utilisent soient obligées d'indiquer à quel usage ces communications devront servir.

PALAIS MINIATURE

LONDRES - Une maison de poupée a été récemment vendue à l'enchère chez Christie, à Londres, pour une somme de $94,500. Cette petite maison fut construite par l'écrivain sir Neville Wilkinson en 1907, pour être ensuite montrée à travers le monde en vue d'aider aux oeuvres de bienfaisance.

Lord Keyes, le nouvel acquéreur, continuera de faire voir cet objet, et les recettes seront versées aux organisations d'aide à l'enfance. Cette maison de poupée, qu'on appelle le Palais de Titania, est une construction de neuf pieds de longeur sur sept pieds de largeur, de style Renaissance italienne, faite d'acajou avec incrustations de bronze. Elle contient d'exquises miniatures de pièces de mobilier, de tableau, de fine porcelaine, de tapisseries et autres oeuvres d'art dont certaines sont des objets d'antiquité.

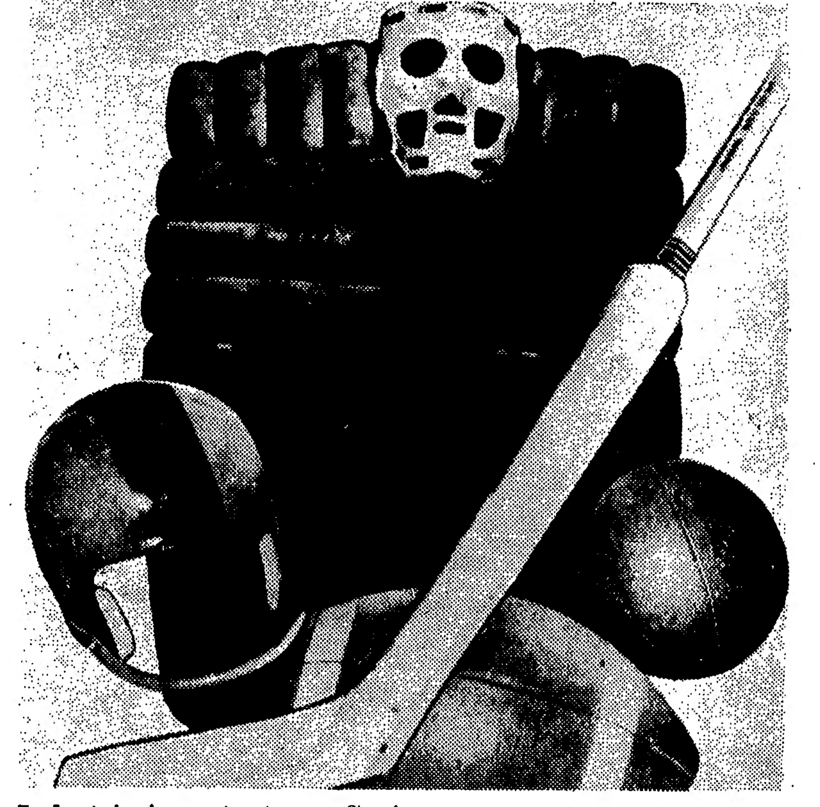
Sir Neville Wilkinson, un noble irlandais, en avait conçu la maquette à l'intention de sa fillette de trois ans, Gwendoline. Au dire du baron Keyes, cette maison de poupée est en réalité un véritable palais en miniature, rempli de trésors. A son avis, la valeur intrinsèque de l'objet est supérieure au prix d'achat.

Lord Wilkinson, auteur de contes de fée pour enfants, avait conçu cette maison de poupée digne d'une reine des fées, Titania. Ce petit palais terminé en 1922, soit 15 ans après, avait été inauguré officiellement par la reine Mary.

Gwendoline Wilkinson, maintenant âgée de 64 ans, devint membre du Titania Palace trust, société qui a mis le petit palais en vente après des années de tournées d'exposition au bénéfice des enfants.

Plusieurs millions de visiteurs de différents pays ont vu le Palais Titania et les recettes ont été de l'ordre de $300,000.

La vente à l'enchère de la maison de poupée a attiré chez Christie la foule la plus considérable depuis la vente d'un portrait de Rembrandt en 1965.



Industrie importante — Saviez-vous que la production et la vente des articles de sport sont un domaine des affaires très florissant au pays? Il s'est vendu au Canada, l'an dernier, pour plus de $400 millions d'articles de sport, dont $60 millions d'équipement "de base". Saviez-vous aussi qu'il existe une centaine de manufacturiers de tel articles au pays?

Conférencier de passage

Le Dr. Olivier Héroux, officier sénior de recherche du Conseil national de recherches à Ottawa était de passage à Edmonton en novembre dernier. Le Dr. Héroux est l'époux de Rose-Marie Fontaine, fille aînée de Jean-Marie Fontaine, agronome bien connu d'Edmonton.

Le Dr. Héroux complétait une série de conférences sur "le rôle de la glande thyroïde dans l'adaptation au froid". Après avoir présenté le résultat de ses travaux au "Space Science Research Center" de l'Université du Missouri à Columbia, Mo., il se rendait à l'Université Illinois à Chicago et finalement ici à Edmonton, à l'Université de l'Alberta.

La conférence sur la physiologie du froid à laquelle le Dr. Héroux participait était la 9e du genre. C'est lui-même qui en 1959 inaugurait cette série de conférences annuelles.

AVIS D'INTENTION POUR APPLICATION DE CHANGEMENT DE NOM

CANADA,
PROVINCE DE L'ALBERTA.

Avis est par les présentes donné que je, Jean-Baptiste Arthur Métivier, également connu sous le nom de Arthur Joseph Bélanger, de la ville d'Edmonton dans la province de l'Alberta et présentement retiré, compte soumettre une application au Secrétaire provincial, selon les provisions de la Loi sur le changement de nom, 1961, pour les changements de noms suivants:

Pour un changement de mon nom en: Arthur Joseph Bélanger;
pour changer le nom de mon épouse de Winnifred Isobel Métivier en Winnifred Isobel Bélanger;
et pour le changement du nom de mon enfant de Bonnie Jean Métivier en Bonnie Jean Bélanger.

Jean-Baptiste Arthur Métivier,
également connu comme
Arthur Joseph Bélanger.

GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE DE L'ALBERTA

Ministère des Affaires municipales

Avis d'adoption du rôle d'évaluation de 1968

pour les régions désignées 2 et 3 et tous les Districts en friche, sauf les Districts nos 24, 50 et 134

AVIS est par les présentes donné que les rôles d'évaluation des REGIONS DESIGNEES NOS 2 et 3 et tous les DISTRICTS EN FRICHE, A L'EXCEPTION DES DISTRICTS EN FRICHE NOS 24, 50 ET 134, prévus aux provisions de la Loi municipale de Taxation, ont été préparés et seront, pour une période de trente (30) jours, disponibles pour inspection au Ministère des Affaires municipales, 10363 - 108e rue, Edmonton, Alberta, durant les heures de bureau. Toute personne qui désire s'objecter à l'insertion de son nom ou celui de toute autre personne sur les dits rôles d'évaluation, ou à la valeur d'évaluation inscrite sur toute propriété doit, en-dedans de trente (30) jours après le 1er janvier 1968, loger sa ou ses plainte(s) par écrit auprès du Ministère des Affaires municipales.

Ce 5e jour de décembre 1967.

LE SOUS-MINISTRE
Ministère des Affaires municipales



- **COMMODE**
- **FACILE**
- **RAPIDE**

EVITEZ LES ENVOIS D'ARGENT COMPTANT. SERVEZ-VOUS DE CHEQUE OU MANDAT POSTAL.

Servez-vous de la formule ci-dessous et faites-nous parvenir le prix de votre abonnement par la poste

Merci à l'avance

Nom de l'abonné
VOUS ÊTIEZ DÉJÀ ABONNÉ? COLLEZ ICI L'ETIQUETTE JAUNE D'ENVOI

Adresse

Veuillez trouver ci-inclus la somme de $

pour abonnement au Franco-albertain pour an(s)

— Prix de l'abonement —

Au Canada: 1 an - $3.50 — 2 ans - $6.00
A l'étranger: $4.50 par année

Le Cercle Molière à Edmonton

"Bousille et les Justes"

Grâce à un octroi de la Commission du Centenaire, le Cercle Molière de St-Boniface effectue cette année une tournée de plusieurs villes de l'Ouest pour y présenter la pièce qui, l'an dernier, lui avait valu plusieurs prix et mentions au Festival canadien d'Art dramatique: Bousille et les Justes de Gratien Gélinas.

Samedi dernier, c'était au tour d'Edmonton de recevoir la troupe manitobaine. Disons immédiatement que dans l'ensemble, le spectacle aura été plaisant mais qu'il nous aura quand même déçu.

Plaisant parce que le texte de Gélinas --comme tous ses autres textes d'ailleurs -- est assez facile, qu'il se suit bien et donne lieu à des réparties comiques auxquelles on ne saurait résister. Plaisant aussi parce que plusieurs interprètes ont prouvé leur valeur, particulièrement Robert Trudel dans le rôle de Blaise Belzile (Bousille), Carmelle LeGal dans celui d'Aurore Vezeau, Dianne Prince dans celui de Colette Marcoux et enfin Jacques Bernard et Claude Dorge dans ceux de l'Avocat et du Frère Nolasque respectivement.

Nous formulons cependant des réserves sur le jeu des autres acteurs, particulièrement sur celui de la Mère (Mme Angéline LaRivière), et de Phil Vezeau (Gilles Guyot) alors que les autres nous ont paru passables.

Mais pourquoi avoir été déçu? Sans doute parce que l'on s'attendait, dans l'ensemble, à une performance meilleure... sans doute dû au fait de la réputation du Cercle Molière. Nous doutons fort que l'interpétation de Bousille que l'on nous a offerte samedi dernier eût été suffisante pour lui mériter tous les lauriers dont il s'est couvert l'an dernier. Diction "douteuse", très nombreux blancs de mémoire, hésitations, etc., voilà autant de facteurs que nous ne nous attendions certes pas à trouver chez une troupe gagnante d'un Festival d'Art dramatique... surtout quand elle présente la pièce qui lui a valu ces honneurs.

Quant à la mise en scène et aux décors ils étaient tous deux fonctionnels et excellents.

Comme nous le disions au début, le spectacle nous a plu et un peu déçu tout à la fois. Chose certaine, c'est que la présentation de Bousille n'aura nui à personne -- le théâtre français n'en est pas rendu au point de saturation chez nous, bien au contraire -- et qu'il faut apprécier à sa juste valeur le geste posé par la Commission du Centenaire qui permettra à plusieurs centaines de personnes d'assister à une manifestation culturelle valable qu'elles n'auraient jamais eue l'opportunité de voir sans cette contribution.

Résolutions de B & B

(suite de la page 1)

tenus dans ces deux langues; l'une ou l'autre langue pourra être utilisée dans les plaidoiries et les procédures devant tout tribunal créé en vertu du présent Acte, et devant toute Cour supérieure du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et du Québec, ainsi que dans les documents qui en émaneront. Les lois du Parlement du Canada et les lois des provinces du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et du Québec seront promulguées et publiées en anglais et en français.

C. Les dispositions du paragraphe B s'appliqueront à toute autre province où le nombre des personnes ayant l'anglais ou le français pour langue maternelle atteindra ou dépassera 10 p. 100 de la population ou à toute province qui déclarera que l'anglais et le français sont ses langues officielles.

D. Dans toute province, dès que la population anglophone ou francophone d'une région administrative appropriée aura atteint une proportion importante, cette région sera constituée en district bilingue, et on adoptera des lois fédérales et provinciales stipulant que les services administratifs et judiciaires dans ce district seront assurés dans les deux langues officielles.

E. Aucune disposition du présent article ne sera interprétée comme réduisant ou restreignant l'emploi d'une autre langue, établie au Canada par une loi actuelle ou future ou par la coutume.

13. Nous recommandons: a) que le Parlement fédéral adopte une loi sur les langues officielles; b) que le gouverneur-général en conseil désigne un Commissaire général aux langues officielles chargé de veiller au respect du statut du français et de l'anglais au Canada.

14. Nous recommandons: a) que les Assemblées législatives des provinces officiellement bilingues adoptent une loi sur les langues officielles; b) que les provinces officiellement bilingues créent, chacune à ses propres fins, un poste équivalent à celui de commissaire fédéral aux langues officielles.

L'actuel article 133 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique est ainsi libellé:

Dans les Chambres du Parlement du Canada et de la Législature du Québec, chacun pourra, dans les débats, faire usage de la langue anglaise ou de la langue française; mais les registres et les procès-verbaux des Chambres susdites devront être tenus dans ces deux langues. Dans tout procès porté devant un tribunal du Québec, chacun pourra faire usage de l'une ou de l'autre de ces langues dans les procédures et les plaidoyers qui y seront faits ou dans les actes de procédure qui en émaneront.

Les lois du Parlement du Canada et de la Législature du Québec devront être imprimées et publiées dans l'une et l'autre de ces langues.



Le "miracle médical" - Une infirmière se tient aux côtés de Louis Washkansky, 55 ans, le premier humain qui ait été soumis à la transplantation d'un coeur. Le patient en est maintenant à sa deuxième semaine post-opératoire et tout semble bien aller. Ses médecins ont déclaré qu'il était régulièrement soumis à des radiations de cobalt afin d'aider le patient à vaincre le problème des "anti-corps" inhérent à ce genre de transplantation. L'opération fut pratiquée par le Dr Christian Neethling Barnard et le coeur était celui de Denise Darvall, 25 ans, tuée dans un accident de la route.

Les Mots croisés du *franco-albertain*

PROBLEME 2

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											■	
2										■		
3				■			■					
4		■						■				
5							■		■			■
6				■		■				■		
7											■	
8				■		■						
9		■							■			
10			■					■				
11							■					
12	■				■					■		

HORIZONTALEMENT

1-Qui simule une prétendue maladie.
2-Qualité qu'ont certains corps de refléter des rayons colorés comme l'arc-en-ciel. - Année.
3-Venus au monde. - Monsieur. - S'est dit pour nichée.
4-Armes blanches.- Riv. de France.
5-Allons à l'aventure. - Voyelles jumelles.
6-D'un verbe gai. - Choix. - Coups de baguettes.
7-Sentiment qui porte à rivaliser avec quelqu'un (pl.).
8-Les miens. - Dans une eau nouvelle.
9-Allongée. - Colère.
10-Lac au Soudan. - Réunion, fête où l'on invite des gens du monde. Enveloppe et tégument des grains.
11-Amenons vers soi. - Mouvement de la mer.
12-Entourée de terre. - Mis en circulation. - Soeur (abr.).

VERTICALEMENT

1-D'une manière sincère.
2-Colère. - Qui a le même son. - Ancienne forme de oui.
3-Personne pauvre. - Coups de baguettes.
4-Usage. - Fl. d'Italie. - Echange direct d'un objet contre un autre
5-Vive expression de regret.
6-Foyer de la cheminée (pl.). - Finesse pour tromper.
7-Dans tire. - Trait de plume.
8-Agent d'affaires. - Ville de l'Asie Mineure. - Milieu.
9-Folie. - Riv. d'Allemagne. - Amas.
10-Enlève la vie. - Couper avec la scie.
11-Laisser passer l'air. - Anneaux de cordages.
12-Prince troyen. - Empêcher de marcher.

DIEU, c'est QUELQU'UN

Notre troisième rencontre de catéchèse eut lieu jeudi le 7 décembre. Près de 150 personnes y participèrent.

Cette rencontre était sous la présidence de M. Raymond Despins. Après le mot de bienvenue, M. Despins nous donna un aperçu des deux premières rencontres de catéchèse et nous expliqua ensuite le programme de la veillée.

Après la conférence, il y eut un travail d'équipe où chacun put exprimer librement son opinion vis-à-vis des idées émises durant la conférence.

Ce travail d'équipe fut suivi d'une plénière. Voici quelques questions qui furent discutées: "Dans notre conception de Dieu, est-ce que c'est vraiment un Dieu vivant et vrai ou un Etre froid, indifférent?" - "Comment rendre Dieu davantage présent à nos vies"? - "Si Dieu aime les hommes, pourquoi permet-il les guerres?"

A notre quatrième rencontre de catéchèse, nous aurons l'occasion de réfléchir sur "L'AMOUR EST VENU. JESUS EST VENU SE FAIRE HOMME POUR FAIRE DE NOUS DES FILS DE DIEU". Le conférencier sera le Père René Bélanger et l'animateur à la plénière, le Père Jacques Johnson. Cette rencontre aura lieu, jeudi, le 14 décembre, de 8 hres p.m. à 10 hres p.m. à l'Ecole Routhier, à Falher. Tous sont les bienvenus à ces catéchèses pour adultes.

PROBLEME 1

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	C	L	I	S	S	O	N	N	E	R	■
2	O	R	A	L	E	■	C	O	U	T	E	R
3	L	A	S	S	E	S	■	T	■	E	V	E
4	I	L	S	■	S	E	R	R	A	■	A	S
5	S	E	A	U	■	M	U	E	R	A	I	T
6	S	■	S	N	O	B	I	S	M	E	■	E
7	U	R	■	I	■	L	N	■	E	R	E	■
8	R	I	S	■	R	E	E	L	■	E	R	E
9	E	V	I	T	E	R	■	A	T	R	E	S
10	S	A	R	O	S	■	T	I	R	■	B	S
11	■	G	O	I	T	R	E	■	O	R	E	E
12	C	E	P	■	E	U	R	O	P	E	■	X

Le "Palmarès de la semaine" à "SALUT LES COPAINS"

1—L'Ile de France .... Petula Clark
2—A Toi que je pense .... Les Sultans
3—Pour oublier .... Les Aristocrates
4—Bonsoir à demain .... Les Bel Canto
5—Petit Homme .... Sonny & Cher
6—L'important c'est la Rose .... Gilbert Becaud
7—Notre Roman .... Salvatore Adamo
8—La dernière valse .... Petula Clark
9—Cent millions d'années avant J.-C. .... 5 Gentlemen
10—Un autre ami .... Les Tallmud

La chanson de la semaine

L'IMPORTANT C'EST LA ROSE

Paroles: Louis Amade
Musique: Gilbert Bécaud
Interprète: Gilbert Bécaud

Toi que marches dans le vent
Seul dans la trop grande ville
Avec le cafard tranquille
Du passant
Toi qu'elle a laissé tomber, pour courir vers d'autres lunes
Pour courir d'autres fortunes

Refrain:
L'Important
L'Important, c'est la rose
L'Important, c'est la rose
L'Important, c'est la rose, crois-moi.

Toi qui cherches quelqu'argent
Pour te boucler la semaine
Dans la ville tu promènes ton baland
Cascadeur, soleil couchant,
Tu passes devant les banques
Si tu n'es que saltimbanque

Refrain:
L'Important

Toi, petit, que tes parents
Ont laissé seul sur la terre
Petit oiseau sans lumière
Sans printemps
Dans ta veste de drap blanc
Il fait froid comme en Bohême
T'as le coeur comme en Carême
Et pourtant,

Refrain:
L'important

Toi pour qui, donnant donnant,
J'ai chanté ces quelques lignes
Comme pour te faire un signe
En passant
Dis à ton tour maintenant
Que la vie n'a d'importance
Que par une fleur qui danse
Sur le temps

Refrain:
L'important (6 fois)



M. Bruce McCorquodale, curateur du nouveau Musée provincial reçoit de Mmes A. Kantautas et I. Pals quelques costumes nationaux de l'Estonie et de la Lithuanie qui viendront enrichir les nombreux exhibits déjà en montre.



Nouveau Conseiller — M. André R. Magnan, de Beaumont, qui a récemment été élu Conseiller du comté de Leduc avec une substantielle majorité. Le nouveau Conseiller est le fils de M. et Mme Léopold Magnan de Beaumont également. Par la voix du Franco-albertain, M. Magnan désire exprimer sa reconnaissance à tous ceux qui lui ont témoigné leur confiance, particulièrement à tous les Canadiens français de la région qui l'ont appuyé de façon non-équivoque.

BONNYVILLE

Notre municipalité rurale a récemment reçu un octroi spécial du gouvernement provincial pour la construction d'égoûts sur certaines fermes qui souffraient d'inondations chroniques. Nos remerciements à qui de droit, particulièrement à notre député, M. Roméo Lamothe.

xxxxxxxxxx

Nos sincères sympathies à la famille Théodore Lambert, bien et favorablement connue chez nous, à la suite du décès de Mme Lambert.

xxxxxxxxxx

Le R.P. Frappier, o.m.i., notre ancien vicaire, est maintenant de retour du sud de la province. Cordiale bienvenue parmi nous.

xxxxxxxxxx

C'est M. Ouellette de Bonnyville qui avait été chargé de faire le recensement des Canadiens français et de prendre les abonnements au Franco-albertain lors de la grande campagne qui s'est terminée à la fin de novembre.

xxxxxxxxxx

Nos délégués aux Etats généraux à Montréal nous ont rapporté que les discussions avaient été vives et sérieuses et qu'il nous faudra serrer les rangs et s'occuper de nos affaires beaucoup plus qu'auparavant et avant qu'il ne soit trop tard.

St-Paul (Spécial) - Les citoyens de Bonnyville ont signé une pétition contre la légalisation de l'avortement. Ils ont fait parvenir au Premier ministre Lester B. Pearson, une lettre accompagnée de 422 signatures de protestation.

Dans ce message, on lit: "Il ne devrait pas être dit que le Canada au début de son deuxième centenaire, comme manifestation de gratitude à Dieu pour les faveurs reçues durant les cent premières années, a présenté, accepté et passé une loi qui irait contre le droit naturel de l'enfant de vivre."

Cette lettre, signée par une bonne majorité de la population, et signée par le R.P. G. Laslonde, précise: "Je suis donc complètement opposé à la légalisation de l'avortement au pays, et c'est mon ardent désir que le gouvernement Canadien continue de protéger l'enfant à naître en refusant d'élargir les cadres qui permettraient de détruire la vie de l'enfant à naître par l'avortement".

JEAN-COTE

Les paroissiens de Jean-Côté se sont unis ces derniers jours pour faire un nettoyage complet et général de notre église paroissiale. Un grand merci à tous ceux et celles qui se sont dévoué sans relâche au cours de ces trois semaines pour donner un air nouveau à notre vieille église.

xxxxxxxxxx

La construction de notre nouveau presbytère va bon train; c'est M. Clément Sliger qui est en charge des travaux.

xxxxxxxxxx

Au cours des récentes élections qui ont eu lieu pour l'élection d'un conseiller de notre Division, M. Georges St-Jean a remporté la victoire sur son adversaire. M. St-Jean occupe ce poste depuis 15 ans. Félicitations.

xxxxxxxxxx

M. et Mme Gilbert Gaucher (Diane Laliberté) sont les heureux parents d'un garçon; sincères félicitations.

xxxxxxxxxx

Etaient récemment de passage chez nous ou en voyage à l'extérieur: Mme Lucien Savard, chez ses parents; la famille Arthur St-Laurent qui s'est rendue à Calgary pour le mariage d'Aline; M. et Mme B. Simard qui ont assisté au mariage de la soeur de Mme Simard à Edmonton; M. et Mme Jean Bérubé et leur fille Marianne qui se sont rendus à Edmonton également; Mme Adrienne Turcotte de Vancouver qui était en visite chez son frère et qui est maintenant repartie dans sa famille.

Egalement de passage parmi nous, M. Norman Savard, étudiant au Collège St-Jean qui visitait ses parents et M. Bernard Duval qui visitait ses frères et soeurs.

VIMY

Banquet

Le 1er décembre dernier eut lieu à la Salle communautaire le Banquet annuel du Club 4-H. Un grand nombre de parents accompagnaient alors leurs enfants qui participent aux activités de CE Club.

Divers prix et trophées furent alors remis. Mlle Lorraine Sabourin a reçu le premier prix ainsi qu'un trophée donné par M. Marcel Bernard. Le trophée donné par M. Paul-Emile Huot fut remis à Norman Parrent, celui de Edgar Drug de Westlock fut présenté à Robert St-Arnaud et celui de M. Ross de Westlock fut remis à Maurice Parrent. D'autres trophées furent également donnés par MM. Mike Heins, Paul Sabourin et Louis Hogue de Westlock.

Le président du Club 4-H, M. George Keisser nous présenta un bref historique du Club et M. Jos Kailal nous introduisit l'orateur invité du banquet, l'Honorable Grant MacEwan, Lieutenant-gouverneur de la province. Ce dernier prononça un discours très intéressant.

xxxxxxxxxx

Lors des élections municipales de la Division de Westlock, M. Albréda Fortier a triomphé de M. Albert St-Arnaud par une majorité de 58 votes. Sincères félicitations.

xxxxxxxxxx

Notre Bingo aux dindes a remporté un beau succès et nous désirons exprimer nos remerciements à tous ceux qui ont contribué à son organisation de même qu'à tous ceux qui sont venus nous encourager.

Ascenseurs

Dans les années 1900 il n'était pas rare d'enregistrer annuellement 30 morts dans les accidents d'ascenseurs.

ST-PAUL

Décès

M. Louis Rivey (Sr.) est décédé à St-Paul le 28 novembre dernier. Né à Paris, France, M. Louis Rivey (Sr.) arrivait en mars 1914 avec sa jeune famille à St-Paul, Alberta. Il s'établit alors comme colon-cultivateur et en même temps pratiquait son métier de forgeron au village pendant plusieurs années.

Il laisse dans le deuil son épouse, Alice; une soeur en Belgique, deux fils: George, de Brooks, Louis (Jr.) établi à St-Paul; deux filles: Mme William Dalziel (Ida) et Mme John Dalzie. (Madeleine) d'Edmonton.

M. Louis Rivey (Sr.) laisse aussi treize petits-enfants et sept arrière-petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu vendredi le 1er décembre, en la Cathédrale de St-Paul, Alberta.

Morinville

Comité de Loisirs des Jeunes

Voici les Minutes de la dernière assemblée. Etaient alors présents: M. Denis Himschoot, président; Denis Belland, vice-prés.; Mlle Denise Chevalier, sec.; Mlle Jeannette Bauwens, trés.; M. Donald Weiss, prés. des Bingos; Mlle Colleen McDonald, MM. Paul Houle, Denis Charest et Gerry Borle ainsi que M. l'abbé Armand Beaupré, aumônier.

Il a été décidé de garder toujours deux gardiens aux portes à l'occasion des danses.

Des cartes seront mises en vente pour organiser un Club à l'occasion des Danses et tous ceux qui seront membres ne paieront que la somme de $1.00 au lieu de $1.50. Ces cartes seront valides pour trois mois.

La cagnotte pour le Bingo des jeunes, le 17 décembre, sera de $50.00.

Le compte de banque des jeunes est présentement de $1,107.00.

A la suite du dernier Forum et de la dernière Soirée sociale que les jeunes ont organisées le 2 décembre, il a été décidé que de telles réunions auraient lieu tous les trois mois.

Les jeunes auront leur souper social le 28 décembre prochain, soit au Edmonton Inn ou au Restaurant Tita's.

Un résolution a été présentée à l'effet que le président et le vice-président rencontrent l'aumônier avant les réunions afin d'en préparer l'agenda.

Cette réunion s'est terminée à 9:00 p.m.

Calendrier social

Le 15 décembre: Danse pour les jeunes de 15 ans et plus au Centre de Morinville, de 9:00 p.m. à 1h. a.m. Orchestre invité: "The United Arab Republic".

Le 16 décembre: Search for Talent, avec le concours de l'Association canadienne des Voyageurs de Commerce, au centre de Morinville à 7h. 30 p.m.

Les 15 et 16 décembre: Concours du tir au dindes, organisé par les Chevaliers de Colomb de Morinville à l'Arène municipale.

Le 20 décembre: Soirée de Noël pour les dames des organisations suivantes: CWL et Femmes chrétiennes.

PICARDVILLE

Célébration

Le 2 décembre dernier, la famille et les amis de M. et Mme A.C. St-Louis célébraient avec eux le quarantième anniversaire de leur mariage.

Une cérémonie religieuse eut lieu en l'église à sept heures; M. le curé Tellier vint alors rencontrer les jubilaires qui étaient accompagnés de M. et Mme H. St-Louis de Drayton Valley et, partant de la porte de l'église, le groupe se rendit au son de la marche nuptiale jusque dans le choeur pour assister à la grand-messe qui suivit. Le célébrant reçut ensuite le renouvellement des voeux des jubilaires et il bénit les anneaux montés d'un rubis que M. et Mme St-Louis avaient reçus comme don de leur famille.

Tous les membres de la famille étaient présents et, tour à tour, lurent un passage de la Prière des fidèles après lecture de l'Epître par Roland, l'aîné des fils; tous participèrent également au chant de la messe alors que Mme P. Cloutier touchait l'orgue. M. et Mme St-Louis eurent également le bonheur de communier sous les deux espèces.

Au cours de la réception et du souper qui suivirent, Normand vint présenter son frère aîné Roland comme Maître de cérémonies et c'est ce dernier qui conduisit ensuite les chants et les danses. Une bourse fut ensuite offerte aux jubilaires comme cadeau des invités.

Les enfants de M. et Mme St-Louis sont: Roland de Golden, G. B., Thérèse (Mme Ed. Préfontaine) de Redwater, Jeannine (Mme P.E. St-Arnaud) de Girouxville, Claire (Mme R. Cloutier) de Picardville et Paulette, présentement aux études à l'Université de l'Alberta. Les jubilaires comptent également 29 petits-enfants.

L'on remarquait, venus de l'extérieur à l'occasion de cette célébration, Carmen St-Louis, petite-fille qui a épousé M. J. Wartor de Golden récemment, Mme Arthur Racine, Mme Lucia Lord, soeur de la jubilaire, M. et Mme A. Ostiguy, M. et Mme W. Marshall, Mlles Carol Lord et S. Baril, MM. Ron Guida et Henri Marsolais ainsi que Mlle Paulette St-Louis, tous d'Edmonton; M. et Mme F. Calkins de St-Albert, M. et Mme O. St-Louis de McLennan, M. et Mme J. Cudmore de Millet, M. et Mme J. Dufresne de Girouxville.

Les jubilaires reçurent un grand nombre de messages d'amis demeurant au loin et qui n'avaient pu venir assister à la fête.

M. et Mme St-Louis désirent remercier, par le journal, tous ceux et celles qui leur ont fait parvenir des souhaits, des dons ou qui ont assisté à la célébration de leur quarantième anniversaire et particulièrement M. le curé Tellier pour la magnifique cérémonie religieuse qui eut lieu en l'église paroissiale.

Notes

M. Lucien Boucher ainsi que M. Jos Verbeck et la petite Kelly Victoor ont dû faire un séjour à l'hôpital; tous sont maintenant en convalescence et nous leur exprimons nos meilleurs voeux de prompt et complet rétablissement.

M. Benoît St-Louis et sa famille nous quitteront bientôt pour aller prendre possession d'un hôtel qu'ils ont acheté à Sangudo. Il ne fait aucun doute que nous allons manquer cette famille, particulièrement les jeunes qui étaient enfants de choeur. Nous perdrons aussi six enfants de notre école dont le nombre d'élèves va sans cesse en décroissant.

Rapport annuel de CARDA de la Rivière-la-Paix

Une autre année fiscale vient de se terminer et pour le bénéfice des membres, nous vous donnons dans ce rapport un bref résumé des activités qui ont eu lieu pendant cette période.

ASSEMBLEES:

Votre bureau de direction s'est réuni à cinq reprises au cours de l'année. Il y a eu une assemblée régulière de l'exécutif en plus de plusieurs consultations du gérant et de l'exécutif, relativement aux affaires courantes.

REPRESENTATION ET PROMOTION:

En tant que représentant de CARDA, le gérant a participé à quatre Assemblées Provinciales de l'A.C.F.A., dont un Conseil provincial, une Assemblée générale et le Congrès. Il a participé également à l'Assemblée générale de Credit Union Federation of Alberta. Il s'est rendu aussi, à la demande de cet organisme, pour participer à l'assemblée de dissolution de la Société Canadienne d'Etablissement Rural de Montréal. Ayant été nommé depuis un an comme membre de la délégation albertaine, il a participé tout dernièrement aux Assises des Etats Généraux du Canada-français. Une partie des dépenses de ce voyage sont remboursées par les organismes mentionnés. D'autre part il a toujours profité de ces voyages pour travailler à la promotion de CARDA sous un ou plusieurs aspects.

Encore sous ce chapitre, mentionnons que le Président et le secrétaire de CARDA étaient respectivement président et secrétaire du Comité du Pique-Nique Co-op, réalisé au cours de juin, qui semble avoir été apprécié de la population et a atteint son but, selon le témoignage des participants.

MAINTIEN DES SERVICES:

En plus de vois à l'administration des Actifs actuels, tous les Comités de CARDA ont travaillé à développer les services considérés essentiels aux membres Mentionnons entre autre que le Comité de Crédit, endossé par le Comité d'Administration, a continué à utiliser l'accord pris l'an dernier avec l'Assurance-Vie Desjardins de Lévis et la Sauvegarde de Montréal. En plus, notre gérant s'est occupé comme par les années passées à opérer le service d'audition et d'impôt.

PRETS ACCORDES PENDANT L'ANNEE:

Le Comité de Crédit s'est réuni à huit reprises au cours de l'année et a consenti des prêts pour les montants suivants: Argent provenant de CARDA-$72,200.00 - Argent provenant de l'Assurance-Vie Desjardins-$49,050.00 - Argent provenant de La Sauvegarde - $22,200.00 formant un total de prêts pour l'année de $143,450.00 et un grand total en 10 ans de $870,000.00. Soit dit en passant, le montant de $71,250,00 provenant des deux organismes mentionnés est en effet un autre montant d'argent mis au service de notre région, que CARDA a pu obtenir et dont nous n'aurions pas avantage autrement. Il en est ainsi pour le montant de la même provenance et un peu supérieur à celui-ci que nous avons prêté l'an dernier.

NOUVELLES INITIATIVES:

Afin d'assurer une plus grande flexibilité du fonds de roulement, CARDA a négocié une marge de crédit avec Central Credit Union of Alberta. Cette marge de crédit, garantie par débenture, peut aller au montant de $50,000.00. Elle sera utilisée pour des prêts à demande ou temporairement comme contribution au fonds de roulement.

Une autre initiative en voie de réalisation consiste à offrir le Service d'Assurances Générales Co-op en le mettant accessible à un plus grand nombre. Il fut possible d'obtenir l'opération de ce Service grâce à l'engagement de M. Maurice Bouchard, à qui nous souhaitons la bienvenue et le succè dans son nouvel emploi. M. Bouchard a remplacé M. Paul Soulodre qui nous a quittés à l'automne pour se consacrer à un autre travail. Nous profitons de l'occasion pour le remercier bien sincèrement des années consacrées à notre service.

CONCLUSION:

Ceci résume en quelque sorte les grandes lignes de nos activités. Nous aurions été désireux de faire davantage mais il faut tenir compte de nos possibilités financières et du fait que nous avons seulement deux employés réguliers. Nous ayons été heureux de vous servir et nous espérons que par la collaboratioon de tous et chacun il sera possible de nous aider à faire encore mieux dans l'avenir en déployant de plus en plus nos services dans la région.

Le Comité d'Administration.



Décédé — L'acteur bien connu Bert Lahr est récemment décédé à l'âge de 72 ans à la suite d'une hémorragie cérébrale. Parmi les nombreux rôles qu'il a tenus, l'on se souviendra sans doute de sa magnifique interprétation du Lion dans "The Wizard of Oz", en compagnie de Judy Garland.

POURQUOI PAS?

"Coucher tard, lever matin"

Dans la chanson de notre enfance, il s'agissait d'un cas exceptionnel: un ouvrier ambitieux qui, brûlant la chandelle par les deux bouts, s'obligeait à

tirer fort,
piquer fin,
coucher tard,
lever matin.

La conclusion fatale n'était donc pas surprenante. Et la difficulté à gagner son existence pouvait donner une excuse à l'imprudent.

Mais aujourd'hui que nous sommes dans une "civilisation de loisirs", que les heures de travail obligatoire diminuent de lustre en lustre, nous devrions en profiter pour nous reposer davantage, et nous divertir avec modération.

Toutefois, c'est trop souvent le contraire que nous constatons, surtout depuis une douzaine d'années. Et les spécialistes en maladies du coeur attribuent les trop nombreuses faiblesses cardiaques à cette fatigue et à cet épuisement que provoque l'absence de sommeil et de repos véritable.

Ainsi, il n'est plus de mise, dans trop de milieux, de se coucher avant deux heures le samedi matin, et avant quatre ou cinq heures le lendemain. Vous me direz que le dimanche retrouve ainsi un des ses anciens rôles: le jour du repos. Peut-être, si l'on ne tient pas compte que le sommeil diurne ne répare que très peu les effets nocifs d'une nuit blanche. Et devrait-on encore parler, selon l'ancienne formule, de "jour du Seigneur"?

J'en doute fort, car pour beaucoup, le Sacrifice de la Messe est "sacrifié" au "surboum" de la veille. Et pour les autres, cet office risque de devenir fade et insignifiant, dans tous les sens du terme, et de passer bien loin en arrière de tous les "shows" de boîtes de nuit et cabarets qu l'on a pu se payer les deux soirs précédents...

Et comme il faut, sur semaine, se lever assez tôt, et que les programmes de télévision retardent le coucher, on ne reprend jamais ce que l'on a perdu. Pourquoi s'étonner alors de voir, au travail lundi matin, des visages qui semblent encore en quête de repos et de sommeil, et d'apprendre que tel ou tel compagnon ou compagne d'ouvrage doit se payer le luxe d'une dépression nerveuse, ou s'imposer les aléas d'une cure de rajeunissement...?

André

Sécurité familiale

BONNE FETE

Vendredi 15 décembre
M. Jules Bourgeois, Guy
Mgr Fernand Croteau, p.m., St-Paul

Samedi 16 décembre
M. Georges Bastien, Guy
M. Arthur De Rocquigny, Edmonton
M. Jean-Charles Journault, Lafond
M. Joseph Lavallée, Duvernay
M. Raoul Joly, St-Paul
Mlle Marie-Rose Portelance, McLennan

Lundi 18 décembre
Mme Jeanne Déry, Cold Lake
M. Lucien Drouin, St-Paul
M. Richard Gervais, Beaumont
M. Albert Joly, St-Paul
R.P. Daniel Lafrance, o.m.i, St-Albert
M. Bernard Ouimet, Bonnyville

Mardi 19 décembre
Dr Michel Boulanger, Edmonton
M. Alex Chartrand, Mallaig
M. Armand Laing, Bonnyville
M. Roger Laplante, Vimy
M. Damien Martin, Edmonton
Sr Marie-Louise Sampson, s.c.e., Trochu
Sr Aline Sirois, s.c.e., Trochu

Mercredi 20 décembre
Mlle Margot Belzile, Calgary
M. Louis Laurin, McLennan
Dr Louis Mandin, St-Paul

Jeudi 21 décembre
M. Viateur Audy, Edmonton
M. Georges Fortier, Nampa
M. Eugène Plamondon, Plamondon
Mlle Juliette Richard, St-Paul

Annonces classées

OPERATEURS D'EQUIPEMENT LOURD

Inscrivez-vous maintenant pour les classes d'avril. Entraînez-vous dès maintenant sur de l'équipement réel dans ce métier payant. Pour détails, adressez-vous au Greer Technical Institute, 227 Edifice Tegler à Edmonton, Téls.: 429-2181 — 469-3422



Les quatre Soeurs BELANGER: Thérese, Orietta, Lucine, Simonne

Au service de l'Eglise:

Canada — Etats-Unis — Alaska — Yukon — Argentine — Chili

Le Noviciat pour l'Ouest Canadien se trouve au

CENTRE PROVIDENCE

3005 - 119e rue, EDMONTON, Alberta

Pour plus de renseignements, s'adresser à Soeur Jean, f.c.s.p.

événements-jeunesse

Sous ce titre, nous publierons chaque semaine une liste d'activités en cours ou prochaines qui sont de nature à intéresser les jeunes de la province.

Nous vous rappelons qu'il n'y a aucun frais de publication et que, puisqu'il s'agit d'activités qui se déroulent dans tous les centres de la province, il importe que les organismes intéressés à promouvoir leurs activités voient eux-mêmes à nous faire parvenir les communiqués nécessaires.

Veuillez prendre note que la date - limite est la suivante: le vendredi qui précède la date de publication.

17 décembre

A Edmonton, le Journal d'Anne Frank, par la troupe du Théâtre français d'Edmonton.

18 février

Assemblée générale du Comité des Jeunes du Cercle Edmonton de l'ACFA.

En haut, s.v.p.

Un homme quelque peu ivre se dirige vers l'ascenseur d'un pas chancelant et tombe dans la cage, quatre étages plus bas. Il se relève, brosse son complet, rajuste la fleur de sa boutonnière et crie d'un ton indigné: "J'ai dit EN HAUT."

Bonne raison

Pourquoi as-tu coupé la survie de ton chien?

C'est que ma belle-mère est venue en fin de semaine et je ne voulais pas qu'elle crût que le chien était content!

Question de principe

Dans l'autobus, il y a un petit garçon très enrhumé qui renifle tout le temps. Une dame impatiente finit par lui dire:

— Dis-moi, mon petit, tu n'as pas un mouchoir?

— Oui, mais je ne le prête pas à tout le monde.

Civilité

Une belle et jeune exploratrice tombe aux mains d'un cannibale qui veut la jeter dans le grand chaudron de la tribu.

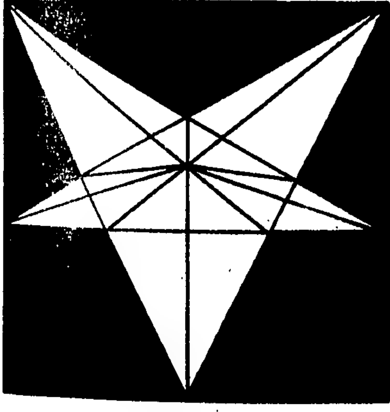
— Vous ne pourriez pas vous contenter comme tous les hommes de me dévorer des yeux?

Quel appât!

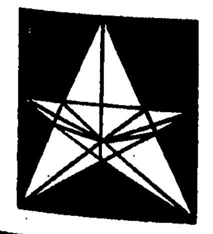
Sur le bord de l'eau, un maître nageur, à l'aide d'une perche, d'une corde et d'une ceinture, apprend à nager à un tout petit garçon. Un pêcheur passe:

— Vous devriez plutôt essayer les vers!

Casse-tête



Pouvez-vous dire combien de triangles cache cette étoile?



SOLUTION: 64 triangles

PILOTE TEMPETE

CONVAINCUS QU'ILS SERONT SOUS PEU DÉCOUVERTS PAR UN NAVIRE DE RECONNAISSANCE DE LINAVER, SHASTAR OU MARKAD, LES PASSAGERS ET L'ÉQUIPAGE RESTENT PRÈS DE L'ÉPAVE.

TIENS, QUEL DRÔLE DE PETIT BALLON!

JE ME DEMANDE D'OÙ ÇA VIENT

DEMAIN JE LE DONNERAI À DINKY POUR JOUER.

AU MILIEU DE LA NUIT UN CRI HORRIBLE RETENTIT DANS LE CAMP

MON DIEU...

QU'EST-CE QUE C'EST?

2165

QU'EST-CE QUI S'EST PASSÉ? POURQUOI AVEZ-VOUS CRIÉ COMME ÇA?.... OH NON! REGARDE....

SACREBLEU, QU'EST-CE QU'IL A SUR LA POITRINE? UN AFFREUX MONSTRE ESSAYE DE L'ÉTOUFFER!

AU SECOURS! ENLEVEZ ÇA! JE NE PEUX PLUS.... RESPIRER.... VITE.... OH....

LE PAUVRE DIABLE! JE VIENS...

MAIS CE N'EST PAS UN ANIMAL! ON DIRAIT UNE SORTE DE PLANTE QUI ÉTRANGLE! OH MAIS, C'EST MOI QUI SUIS PRIS MAINTENANT!

SWAN FEATURES SYNDICATE - H. SPRENGER

2166

EN ESSAYANT D'AIDER SON MALHEUREUX CAMARADE UN DES HOMMES DEVIENT PRESQUE LA DEUXIÈME VICTIME DE CETTE CRÉATURE INCONNUE....

MON DIEU.... AIDEZ-MOI! VITE.... CES TENTACULES SONT SI FORTS.... TIREZ!....

OUF! C'EST INCROYABLE....

REGARDEZ MON BRAS! CETTE CHOSE M'A PRESQUE ARRACHÉ LA CHAIR!

IL FAUT LE TUER!

LE PAUVRE GARS LÀ-DEDANS DOIT ÊTRE MORT À L'HEURE QU'IL EST!

SWAN FEATURES SYNDICATE - H. SPRENGER

2167

DANS L'OBSCURITÉ AUCUN DES HOMMES OSE ATTAQUER LA "CHOSE" MAIS AUX PREMIERS RAYONS DE L'AUBE ILS N'HÉSITENT PLUS.

JAMAIS JE N'AI VU UNE CHOSE PAREILLE!

SOIS PRUDENT, MON GARS! FAIS ATTENTION À CES TENTACULES!

VOYONS CE QU'UNE BONNE LAME DE SHASTAR EST CAPABLE DE FAIRE!

MAIS NOUS NE POUVONS PAS COUPER CES TENTACULES....

MÊME NOS FUSILS SEMBLENT INEFFICACES!

SWAN FEATURES SYNDICATE - H. SPRENGER

2168

LES ÉPÉES LES PLUS ACÉRÉES N'ARRIVENT PAS À COUPER LES CORIACES TENTACULES DE LA CHOSE ET MÊME UNE BOMBE "À DISSOUDRE" N'A AUCUN EFFET.

ÇA DOIT ÊTRE UNE SORTE DE PARASITE OMNIVORE!

REGARDEZ CES TENTACULES. ON PEUT LES VOIR POUSSER PRESQUE!

NOUS NE POURRONS PLUS ATTEINDRE NOS PROVISIONS DANS L'AÉROBUS.

ALLONS-NOUS-EN, CAR LA CHOSE SEMBLE DEVENIR OÙ NOUS SOMMES!...

SWAN FEATURES SYNDICATE - H. SPRENGER

2169

INSPECTEUR FLAIRETOUT







REPONSE EN PAGE 13









Veux-tu savoir pourquoi ce lapin court si vite? Hâte-toi de noircir avec un crayon toutes les cases, marquées d'un petit point, et tu en verras la cause.

NOTRE CONCOURS

C'est de nouveau une personne d'Edmonton qui a été favorisée par le sort cette semaine. Parmi toutes les bonnes réponses reçues au Concours #33, c'est en effet

Mme Ginette Bélanger,
10213 avenue Princesse Elizabeth,
Edmonton,

dont le coupon de participation a été tiré au hasard par M. Josaphat Baril, gérant de l'Imprimerie La Survivance.

A la suite d'une erreur d'impression, il nous a fallu tenir compte d'une neuvième erreur pour ce Concours! Tous ceux qui avaient réussi à trouver 8 ou 9 erreurs correctes ont donc été placés parmi les "bonnes réponses".

Un rapide coup d'oeil après la pige au sort du gagnant nous a permis de constater qu'il y avait plusieurs bonnes participations reçues de St-Vincent, Donnelly, Falher, Picardville, Joussard, Girouxville, LaCorey, Bonnyville, Tangente, St-Paul, Beaumont et (le plus grand nombre) Edmonton.

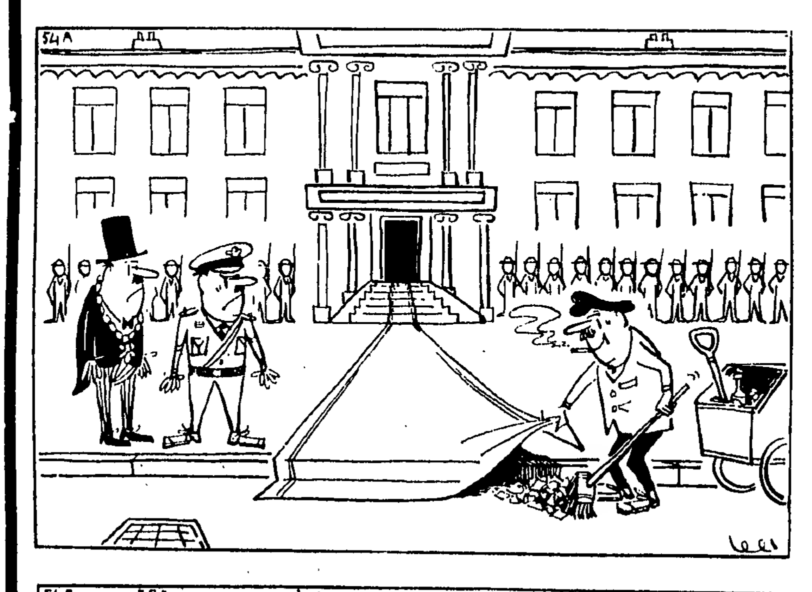
Incidemment, notre gagnante, Mme Bélanger, avait choisi le disque de Luis Mariano, ce qui veut dire qu'il ne nous reste plus que quatre disques: Les Chansonniers du Québec, The Trumpet Olé, Bert Kaempfert et son orchestre et Claude Gauthier (en stéréo). Nous attendons toujours la livraison d'une commande que nous avons placée il y a déjà quelque temps et qui nous permettra de maintenir notre sélection de prix à 10 différents titres.

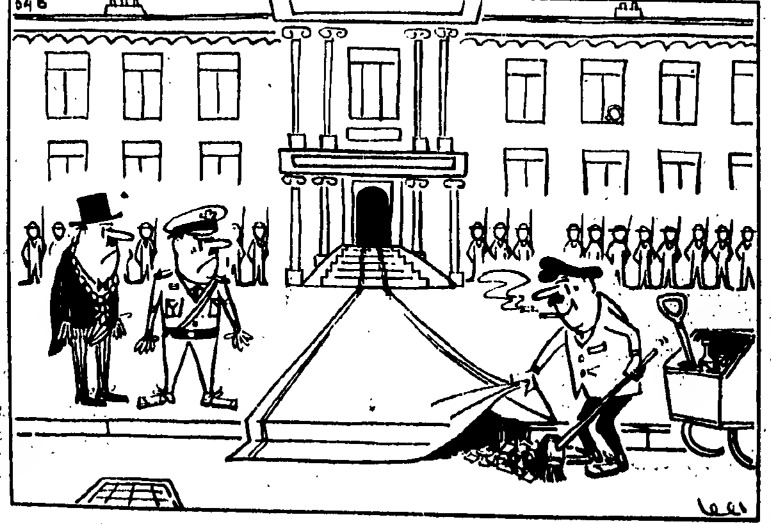
Les erreurs de notre dernier Concours étaient les suivantes:
1) Le soleil dans une nouvelle position;
2) Le pipe-line déplacé par rapport à la ligne d'horizon;
3) Le volant du camion placé du côté opposé;
4) La barbe du conducteur barbu différente;
5) Le contenant d'essence du marcheur différent de l'original;
6) La clé anglaise placée différemment sur le sol;
7) Un des cylindres, sur le camion, était différent;
8) Une feuille du palmier, à droite était différente;
9) L'erreur qui n'aurait pas dû être là..., une tâche noire sur la poche du veston du conducteur barbu.

Nous vous rappelons une fois de plus que les lettres "a" et "b" qui suivent les numéros des dessins ne doivent pas être considérées comme des erreurs puisqu'il ne s'agit que d'indications nous permettant et vous permettant d'identifier lequel des deux dessins est l'original et lequel comporte les huit erreurs. Nous vous rappelons enfin que le concours dure précisément 10 jours.

A la semaine prochaine pour le choix au sort d'un nouveau gagnant et d'ici là, amusez-vous bien et... Bonne chance!

Les huit erreurs





CONCOURS

Les deux dessins ci-contre sont en apparence identiques . . . Pourtant, avec un peu de recherche attentive, vous découvrirez que celui du bas contient huit différences qui sont en réalité huit erreurs volontaires. Quelles sont-elles?

C'EST LE SUJET DE NOTRE CONCOURS !

Regardez attentivement . . . et trouvez les huit erreurs!
Dès que ce sera fait, remplissez le coupon ci-dessous et faites-nous le parvenir avec vos réponses, prenant bien soin d'écrire lisiblement et aussi d'indiquer lequel parmi les disques ci-dessous vous aimeriez recevoir si vous êtes le gagnant.

Nous grouperons ensemble les coupons portant les noms des personnes qui ont réussi à trouver toutes les erreurs et tirerons ensuite au hasard le nom du gagnant. Afin de faciliter la participation de tous les lecteurs, même ceux qui reçoivent leur copie un peu plus tard que les autres, nous allouons DIX JOURS pour la durée de chaque Concours.

Notre choix de disques sera plus complet d'ici quelque temps et nous tenterons de maintenir une sélection de dix ou douze titres.

BONNE CHANCE!

Nom ....

Adresse ....

Le disque que vous aimeriez recevoir parmi ce choix:

☐ **Les Chansonniers du Québec** ☐ **The Trumpet Olé**
☐ **Claude Gauthier*** ☐ **Bert Kaempfert et orchestre**

* Stéréo

Une conquête échappe aux femmes

Nous avons cherché vainement dans l'abondante production pédagogique, psychologique de ces vingt dernières années, un ouvrage concernant les rapports des mères et de leurs filles. Pourtant, notre temps est riche en conseilleurs; point de semaine, point de journal où l'on ne nous explique comment nous devons nous comporter dans notre vie familiale, où l'on ne nous assène de doctes préceptes, où l'on ne cherche à nous débarrasser de complexes, à nous psychanalyser pour épurer les sentiments conjugaux, paternels, maternels. Nous avons trouvé des livres sur les mères et les fils avec de pertinentes exhortations dans le genre: "Faites de vos fils des hommes!", mais le lien qui unit les mères et les filles n'a pas retenu l'attention.

On n'emploie plus l'expression, naguère à la mode, de "mères abusives", ces mères accusées d'exercer sur leurs filles une autorité tyrannique, prétendûment désireuses de les dresser, de leur inculquer leurs goûts. La légende a vécu.

Les femmes célèbres transmettent rarement le flambeau à leur fille

Les filles n'embrassent que très rarement la carrière, le métier de leur mère. Les filles des femmes de lettres ne s'adonnent guère à la littérature. Les grandes musiciennes, cantatrices, solistes de concerts, n'ont pas transmis le flambeau à leur fille.

Il y a des dynasties d'acteurs comme les Fairbanks, mais ce sont des hommes qui composent en majorité, ces dynasties. Peu d'actrices ont eu des filles actrices. Jacqueline Porel est la petite fille de Réjane; Pia Lindstrom, la fille d'Ingrid Bergman essaie de faire du cinéma, du théâtre; Catherine Allegret, fille de Simone Signoret (et belle-fille d'Yves Montand) commence une carrière, mais la fille de Marlène Dietrich se contente d'élever ses enfants avec l'argent que son infatigable mère continue à gagner et la fille d'Elvire Popesco n'est pas montée "sur les planches" ou "sur le set".

Aucune fille n'a pris la suite de sa mère dans une maison de Couture. S'il y a des "Madame Lanvin" à différents postes dans la maison de Jeanne Lanvin, ce sont les épouses de neveux, des cousins de la célèbre couturière. Sa fille, Marie-Blanche de Polignac, musicienne passionnée, ne comprit jamais rien aux activités de sa mère.

Nous n'avons qu'un exemple éclatant où une situation se transmet de mère en fille; effet du destin, il est vrai, plus que d'un choix et d'un effort de volonté: Beatrix des Pays-Bas compte bien régner, un jour, comme sa mère et sa grand-mère...

Il semble que l'hérédité se transmette par le père, il influence les goûts et l'avenir de ses descendants. Ce n'est pas seulement le fils qui succède au père, la fille reprend plus volontiers le flambeau du père que celui de la mère. Si la fille de Colette n'écrit pas, Judith Gauthier, Eve Paul-Marguerite et Lucie Paul-Marguerite ont profité de la célébrité de leur père.

Les noms qu'on cite dans le monde du spectacle, de filles d'actrices, pourraient être discutés. Carmen, Svetlana et Varvera Pitoëff ne doivent-elles pas leur vocation à Georges autant et même plus qu'à Ludmilla? Si Catherine Allégret fait du cinéma, elle subit l'influence de son père, metteur en scène, Valentine Petit rêve de danse comme sa mère Zizi Jeanmaire, mais aussi comme son père Roland Petit.

Les psychologues nous expliqueront-ils cette réticence des filles à imiter leur mère? Prestige du père, rivalité inconsciente de la mère et de la fille, manque de confiance de la fille vis-à-vis de la mère, besoin éprouvé par les femmes d'un appui masculin? Peut-être n'y a-t-il pas de loi psychologique à établir mais seulement une raison de "bon sens". Les filles qui ont vécu dans l'intimité de leur mère savent combien d'efforts une femme doit soutenir, combien d'embûches elle doit éviter pour réussir, et que le talent, les dons, la compétence n'y suffisent point si n'intervient la chance. S'aider d'un père leur paraît sans doute plus efficace que s'aider d'une mère.

Les secrets de la conjugaison

Dans une école d'un village montagnard, un instituteur s'emploie à faire comprendre aux élèves les secrets de la conjugaison. "Bon, voyons une fois", dit-il, après des explications d'une demi-heure. "Je me lave, tu te laves, il se lave. Qu'est-ce que c'est?"

A ce moment-là, une voix venant des derniers bancs, dit: "C'est dimanche, monsieur l'instituteur!"

L'enfant peut guérir de la maladresse

PARIS - On croit parfois que la maladresse est un des traits particuliers à l'enfance, et on ne s'étonne pas outre mesure que le petit Jean renverse sa tasse après avoir laissé tomber son verre, cassé son encrier, brisé son crayon, taché son vêtement. On déplore les conséquences matérielles certes, on se lamente de la maladresse du garçonnet, mais s'interroge-t-on afin de savoir si tout cela est bien normal et s'il n'y pas un moyen d'y remédier? Rarement. Or, il y a des enfants adroits, d'autres qui ne le sont pas

Il faut savoir tout d'abord que l'évolution physiologique est différente d'un être à l'autre, et que notamment la maturation du système nerveux se fait à des rythmes particuliers pour chaque enfant. L'adresse est la résultante d'une coordination harmonieuse des muscles, des nerfs et des réactions sensorielles.

Quand l'une ou l'autre maturation ne se fait pas ou se fait imparfaitement, l'enfant peut souffrir d'un défaut d'estimation sensorielle (il voit mal ou il entend mal) ou d'un retard moteur (ses muscles exécutent imparfaitement les ordres du cerveau). On le dit maladroit. Cela peut se manifester de diverses manières selon l'origine du mal.

Par des mouvements brusques, mal contrôlés, saccadés.

En ce cas, il est nécessaire avant tout de lui apprendre de se détendre, à se relaxer de façon à permettre à son système neuromusculaire d'exécuter les mouvements librement et non sous crispation. Une détente psychique est également nécessaire afin que l'enfant se libère de l'inquiétude de reproduire constamment des gestes manqués. Mais en même temps le besoin d'activité est à respecter, soit par des possibilités de jeux en plein air, soit par de la gymnastique sous contrôle médical, soit par un sport bien adapté aux goûts de l'enfant. Le tennis est particulièrement indiqué.

Dans ce cas l'enfant est probablement très timide parce que replié sur lui-même et préoccupé d'éviter tout ce qui pourrait le bousculer ou le mettre en difficulté. La relaxation est généralement bien acceptée par cet enfant ainsi qu'une gymnastique rééducative à mouvements lents qu'il peut réussir et grâce auxquels il peut retrouver sa confiance en lui-même. Par contre, les jeux très actifs où les sports exigeant une très grande dépense musculaire et une adresse particulière sont contre-indiqués. La natation est salutaire, de même que les activités de bricolage ou le modelage. Si une défectuosité de l'équilibre est observée, on peut proposer à l'enfant des jeux rééducatifs tels que: se tenir sur une jambe, marcher sur la pointe des pieds, jouer à la marelle, marcher sur un banc ou un tronc d'arbre posé sur le sol, etc...

Par des gestes excessivement rapides

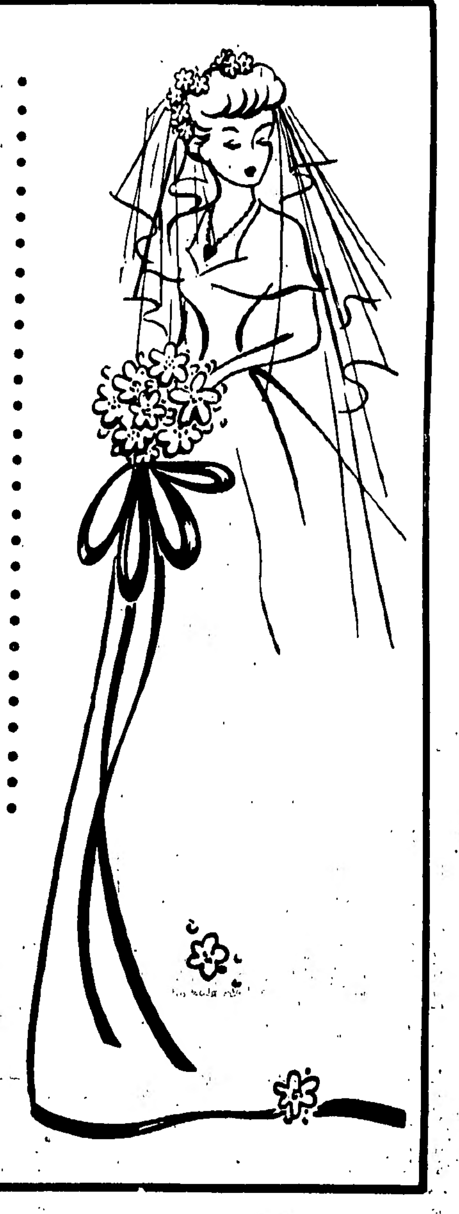
Il peut s'agir d'un enfant à développement moteur normal mais qui ne discipline pas son activité motrice. La danse rythmique est particulièrement bienfaisante dans un tel cas parce qu'elle oblige l'enfant à soumettre ses mouvements à un rythme mesuré et à des sons qui servent de guide. Mais les séances doivent être coupées de temps de détente où l'enfant reste calme. Les jeux les plus recommandés sont les jeux de corde, de cerceaux, de balle, etc... qui allient l'action à la rééducation de l'adresse et à l'entraînement à la maîtrise des gestes.

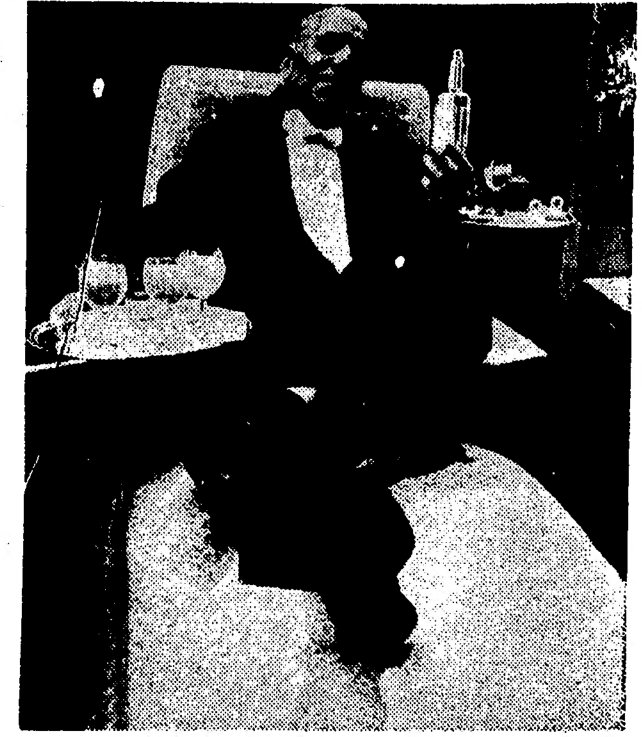
FLAIRETOUT...

Le stylo est un stylo à bille et ceux-ci n'existaient pas encore en 1939.



Le doyen des cardinaux américains, le Cardinal Spellman de New York, est décédé après avoir consacré plus d'un quart de siècle de sa vie comme archevêque de la Métropole américaine. Son corps demeurera dans une crypte, sous la cathédrale St. Patrick's.





Pour reposer les pieds fatigués

Heureux garçon de restaurant qui a pu reposer ses pieds fatigués cette semaine au cours du lancement de la chaise longue Niagara, à l'hôtel Savoy de Londres. Ce meuble, qui plaira certainement aux mamans surmenées, comporte des instruments de massage et de chauffage en vue d'assurer le bien-être complet de celui qui s'y asseoit. Merveilleuse détente procurée par un massage pénétrant qui ne demande aucun effort !

Délices à la mode de Noël

Pâtisserie veut dire fantaisie surtout à Noël: l'occasion rêvée de donner libre cours à l'originalité. Ne limitez surtout pas votre imagination et vos talents à l'arbre de Noël ou à la couronne de la porte d'entrée, mais parez votre menu à la mode de Noël!

Que diriez-vous de pains artistiquement décorés, aux couleurs de Noël? Ils sont tout aussi délectables à l'oeil qu'au palais. Autre avantage loin d'être négligeable: ils se préparent à l'avance et se piquent d'être là quand l'occasion se présente.

Grands et petits rêvent de gâteries tendres et riches à la fois. Rien de plus simple que d'accéder à leurs désirs. Bien sûr, saveur et parfum seront assurés grâce à votre bonne renommée mais l'emploi d'ingrédients de première qualité tels oeufs, beurre, canneberges etc... n'est pas à négliger non plus.

A votre intention, Madame, voici 2 recettes de pains de Noël: Pain aux cerises, pain aux noix et aux canneberges. Vos gourmands n'auront que l'embarras du choix!

PAIN AUX CERISES

1 bocal (6 onces) de cerises au marasquin, en demies
3/4 tasse de lait
1/2 tasse de noix hachées
2 tasses de farine tout usage tamisée
2 c. à thé de poudre à pâte
1/8 c. à thé de sel
1 oeuf
3/4 tasse de sucre
2 c. à table de beurre fondu

Egoutter les cerises et ajouter suffisamment de lait au jus pour obtenir 1 tasse. Enrober cerises et noix de 1/4 tasse de farine. Tamiser reste de farine, poudre à pâte et sel. Battre oeufs et sucre jusqu'à consistance épaisse et mousseuse; y incorporer les ingrédients secs en alternant avec le liquide et ajouter le beurre. Incorporer cerises et noix. Verser dans un moule graissé de 9 pouces dans un moule graissé de 9 pouces x 4 et cuire à 325oF, environ 60 minutes. Trancher et tartiner de beurre. Note: Si désiré, cuire dans 3 boîtes à poudre à pâte de ! pouces de hauteur à 325oF, 35 à 40 minutes.

PAIN AUX NOIX ET AUX CANNEBERGES

1 tasse de canneberges, en demies
1/4 tasse de sucre
3 tasses de farine tout usage tamisée
4 c. à thé de poudre à pâte
1 c. à thé de sel
3/4 tasse de sucre
1 c. à table de zeste d'orange râpé
1/2 tasse de noix hachées
1 oeuf battu
3/4 tasse de lait
1/4 tasse de jus d'orange
1/4 tasse de beurre fondu

Mêler canneberges et 1/4 tasse de sucre. Tamiser les ingrédients secs et 3/4 tasse de sucre; incorporer zeste et noix. Mêler oeuf, lait, jus et beurre, ajouter aux ingrédients secs et brasser pour humecter puis incorporer les canneberges. Verser dans un moule de 9 pouces x 5 et cuire à 350oF, 65 à 70 minutes. Trancher et tartiner de beurre.



Pour ne laisser à vos invités que l'embarras du choix aux réceptions des Fêtes, vous pouvez confectionner dès maintenant pain aux noix et aux canneberges (à gauche), pains aux cerises (à droite) et stollen autrichien (au centre) puis de les congeler. Vous direz alors adieu aux préparatifs de dernière minute.

Connaissez-vous l'histoire du sirop de maïs?

Nous sommes dans un pays d'abondance. Nous recevons à domicile de nombreux produits, fruits de découvertes passées; nous les utilisons par habitude, parce qu'ils donnent de bons résultats, sans savoir d'où ils viennent, comment et pourquoi ils sont fabriqués. Pourtant, ces produits font partie de l'histoire, ils sont un signe du temps, des connaissances de l'homme.

Par exemple, la découverte du sirop de maïs démontre très bien que l'homme sait, grâce à son intelligence, rechercher et découvrir les matières qui lui sont nécessaires.

Historique

C'était en 1811, sous Napoléon, en temps de guerre. L'Angleterre avait ordonné à son armée navale d'attaquer tous les bateaux étrangers se dirigeant vers les ports européens. Le sucre, que l'Europe importait alors des colonies britanniques, ne parvenait pas à destination. Civils et militaires européens étaient privés de cette denrée nécessaire.

Napoléon offrit donc une récompense de 100,000 francs à celui qui découvrirait une façon d'extraire du sucre d'une plante locale. Un chercheur allemand encore inconnu offrit une solution au problème. Il réussit à fabriquer du sucre à partir de la fécule de patate.

Par ailleurs, Proust, chimiste français, réussit à extraire des raisins une substance sucrée. Confiant en ses recherches, Napoléon lui alloua une importante subvention pouvant lui permettre d'étendre ses recherches au niveau de l'industrie.

Pendant ce temps, Kirchkoff cherchant en vain une gomme arabique pour une industrie de porcelaine essaya un substitut à base de fécule. Il obtint non pas de la gomme mais un sirop clair et sucré. D'autres recherches ont confirmé sa découverte.

En 1814, le blocus continental cessa et le sucre de canne importé put pénétrer en Europe. L'intérêt causé par les découvertes de sucre à base de fécule s'était éteint et la plupart des industries de fécule-sucre ont fait faillite! Mais l'idée a fait son chemin et c'est en Amérique qu'on la développa à fond. La première usine de fabrication de sucre à base de maïs fut construite à Buffalo en 1866. Par la suite les progrès furent rapides. Les succès de ce nouveau produit furent tels que cuisinières et manufacturiers alimentaires l'exigent de plus en plus.

La production

La fécule de maïs mélangée avec l'eau et chauffée en présence d'un faible pourcentage d'acide hydro-chloridrique, se transforme en substances chimiques simples et différentes. C'est le phénomène d'hydrolyse. L'acide agit comme catalyseur sans s'intégrer au mélange. Si l'hydrolyse ou la conversion de la fécule et de l'eau se fait complètement, on obtient du sucre (dextrose). Mais lorsque l'action chimique est interrompue avant le stage final, on obtient un sirop: le sirop de maïs.

L'emploi

Une grande quantité de sirop de maïs est employée pour la fabrication de bonbons. Dans tous les types de bonbons, le sucre granulé, scientifiquement appelé sucrose, est l'ingrédient de base. Cependant un sirop à base de sucrose, concentré par l'ébullition, se cristallise en refroidissant et se transforme en un solide grossièrement granuleux, sans apparence et sans goût agréable. Le sirop de maïs a la propriété d'empêcher ou de contrôler cette tendance naturelle du sucrose à la cristallisation. Il permet ainsi la confection de bonbons appétissants, de bonne texture et plus tendres. D'autres substances ont cette même propriété, telles le vinaigre, la crème de tartre, l'acide citrique et le jus de citron. Mais le sirop de maïs semble encore plus pratique. On l'a généralement à la portée de la main, il est prêt à être utilisé, et donne plus de saveur aux friandises. C'est la combinaison des divers sucres du sirop de maïs (il comprend dextrines, maltose, sucrose) qui affectent la cristallisation du sucrose.

Nous avons vu que le sirop de maïs est beaucoup utilisé dans la confection des bonbons. L'industrie alimentaire l'utilise aussi abondamment. Plus de 70 millions de livres de sirop de maïs sont envoyées annuellement aux diverses compagnies alimentaires. Voici quelques exemples de l'utilisation industrielle de ce produit:

- préparation des garnitures de gâteaux, de tartes, de glaçages, de biscuits.
- confitures, gelées, conserves, fromages en crème, fruits congelés, crème glacée.
- le sirop de maïs est à la base des nombreuses sauces au chocolat, au caramel ou aux fruits que l'on sert aux comptoirs-lunch.
- l'industrie de la viande l'utilise dans les procédés de conservation.
- les brasseries en emploient une quantité appréciable chaque année.
- on en ajoute à la gomme à mâcher, pour en améliorer le goût, la fraîcheur et la mastication.

Autres usages

Outre l'industrie alimentaire, les moulins à papier, les tanneries, les industries pharmaceutiques font usage du sirop de maïs régulièrement. Plusieurs sirops contre la toux et plusieurs autres médicaments liquides sont à base de sirop de maïs. Les fabricants de tabac, de rayonne en utilisent aussi. En imprimerie, le sirop de maïs sert à améliorer la consistance de l'encre ou de la teinture ou pour obtenir des impressions typographiques plus claires.

Ce sont les hommes qui aiment le luxe

WINNIPEG - Des recherches ont démontré que c'est la femme qui dépense 80 pour cent de l'argent nécessaire à la famille, mais que ce montant ne représente pas la partie importante des dépenses.

D'après M. R. Hobbs, vice-président de la Canadian Tire, les dépenses encourues par les mères de famille ne concernent que le nécessaire domestique. C'est l'homme qui contrôle les dépenses sur les objets de luxe. C'est pourquoi, selon M. Hobbs, la Canadian Tire se préoccupe seulement d'opérer des magasins destinés aux hommes et dans lesquels on ne retrouve aucune marchandise susceptible de plaire aux femmes.



DES METS QUI REFLÈTENT LE TEMPS DES FÊTES: SOMPTUEUX! SUCCULENTS!

Le vent frisquet et **la neige qui rétrécit l'horizon, ne manquent pas de** valoriser les plaisirs **de la table.**

Quand le givre **met le nez à vos fenêtres, choisissez pour le menu du** dîner, une entrée **qui regorge du faste de l'époque des Fêtes. Y a-t-il** mieux qu'un canard **dodu accompagné d'une farce de pain? Cette chair** riche et savoureuse **à la peau croustillante, est un régal sans pareil quand** elle est complétée **d'une farce parfumée de zeste et de pulpe d'orange.**

Le légume **différent et vraiment exquis que nous vous proposons pour** compléter le menu, **est le Gratin de céleri et choux du Bruxelles, où la** forte saveur des **choux est atténuée par le céleri et la Béchamel onctueuse.**

CANARD RÔTI ET FARCE À L'ORANGE

- 1 canard de 4 ½ à 5 lb
- 1 c. à thé de sel
- 1 tasse de jus d'orange
- ½ tasse de beurre ou margarine
- 2 tasses de miettes de mie de pain
- 1 c. à soupe de zeste d'orange râpé
- 1 grosse orange divisée en quartiers

Laver et assécher le canard. Saler la cavité avec 1 cuillerée à thé de sel. Chauffer le jus d'orange et ½ tasse de beurre dans une casserole, jusqu'à ce que le beurre soit fondu. Retirer du feu. Ajouter les dés de pain et mêler légèrement avec une fourchette jusqu'à ce que la farce soit humide. Incorporer délicatement le zeste et les quartiers d'orange. Mettre la farce à l'orange dans la cavité. Apprêter le canard pour le faire rôtir selon sa méthode préférée.

Quantité: 4 à 6 portions.

GRATIN DE CÉLERI ET CHOUX DE BRUXELLES

- 1 pinte de choux de Bruxelles frais ou 2 paquets (de 10 on), congelés
- 1 tasse d'eau bouillante
- 1 ½ c. à thé de sel
- 1 ½ tasse de céleri émincé
- ⅓ de tasse de beurre (ou margarine) fondu
- 3 c. à soupe de farine enrichie
- ¼ de c. à thé de poivre
- 1 ⅓ tasse de lait
- ¾ de tasse de chapelure

Mettre les choux de Bruxelles dans une casserole (1 ½ pinte) contenant l'eau bouillante et 1 cuillerée à thé de sel. Cuire juste pour qu'ils soient tendres, environ 15 minutes. Egoutter et réserver l'eau de cuisson. Sauter le céleri dans 3 cuillerées à soupe du beurre fondu, durant 3 minutes; saupoudrer la farine, ½ cuillerée à thé de sel et le poivre sur le céleri et tourner pour bien incorporer. Délayer avec le lait et l'eau de cuisson des choux, tout en remuant jusqu'à ce que la sauce soit lisse; porter à ébullition et ajouter les choux. Mettre dans un plat à gratin (1 ½ pinte) Mouiller la chapelure dans le reste du beurre fondu; parsemer sur le plat. Cuire 15 minutes à four moyen de 400° F.

Quantité: 6 à 8 portions.

Pommes de terre à la mode

Suivant une appellation coquette et typique à chaque pays, la pomme de terre occupe une place de choix aux menus. Invitée à participer aux repas familiaux comme aux grands dîners, elle se pare, selon la circonstance, d'une toilette simple ou habillée. Ambassadrice internationale, elle est connue de tous et se laisse prendre aux charmes de divers pays.

Les pommes de terres noisettes, empruntées à la cuisine française, sont en réalité de délicates pommes de terre persillées. En Irlande, elles gardent toujours la vedette; pour varier la présentation, on leur ajoute du brocoli haché. Il en résulte une harmonie heureuse de couleurs et de saveurs. Les pommes de terre "Rosti", que l'on rencontre en Suisse, jouissent d'une réputation enviable; croustillantes et dorées, elles constituent un véritable régal. La Hollande préfère des pommes de terre "Berny", petites boules trempées dans l'oeuf roulées dans des amandes hachées et cuites dans la friture.

Peut-être êtes-vous curieuses d'en savoir un peu plus long sur la pomme de terre et sa garde-robe. La voici sous divers attraits.

Pommes de terre "Anna" - Rondelles minces, frites au beurre et assaisonnées; une fois imprégnées de beurre, elles sont aplaties dans la poêle pour former une galette puis dorées à la façon d'une crêpe.

Pommes de terre Dauphinoise - Rondelles très fines, mouillées de lait et d'oeuf battu, elles son cuites au four (parsemées de gruyère) dans un plat frotté d'ail.

Pommes de terre "château" - Entières et frites, moëlleuses et parfois persillées, elles accompagnent habituellement le chateaubriand.

Pommes de terre rissolées - Bouillies, tranchées puis sautées au beurre et assaisonnées, elles sont ensuite dorées au four et parsemées du persil.

Croquettes de pomme de terre - La purée, façonnée en cônes, est passée dans l'oeuf battu et la chapelure fine, puis dorée dans la friture.

Pommes de terre Franconia - Pommes de terre entière brunies, elles sont disposées autour du rôti.

Pommes de terre à la Lyonnaise- Tranchées ou en dés, dorées au beurre, puis additionnées d'oignon émincé, elles sont revenues au beurre, assaisonnées et parsemées de persil haché.

Pommes de terre O'Brien - Cuites, coupées en dés, puis sautées dans le gras avec oignon, piment vert, elles sont pressées, dorées et saupoudrées de persil.

Pommes de terre à l'américaine- Hachées ou en dés puis brunies au beurre, elles sont pliées à la façon d'une omelette.

Pommes de terre duchesse - Purée de pommes de terre - additionnée de lait, beurre, sel, poivre, jaune d'oeuf et façonnée de différentes formes à l'aide d'une cuillère puis badigeonnée de blanc d'oeuf et dorée au four

Pommes de terre Gnocchis - La purée additionnée de farine, jaune d'oeuf et levure est pétrie et pochée par cuillerées dans de l'eau bouillante salée puis saupoudrée de fromage, arrosée de beurre et gratinée au four.

Pommes de terre Julienne - Taillées en allumettes et frites, elles sont dorées et croustillantes.

UN PETIT DÉJEUNER CHAUD INSTANTANÉ



GRACIEUSETÉ DE CARNATION COMPANY LIMITED

Ce jeune skieur prend un petit déjeuner éclair chaud avec sa mère avant de partir à la conquête des pentes de ski voisines. Il n'y a rien d'improvisé dans cette démarche car cette maman sait qu'un sportif ne doit pas prendre un repas lourd avant de s'adonner à un exercice physique intense.

Une étude faite par la compagnie Carnation sur l'alimentation en tant que facteur de l'entraînement des sportifs, a révélé que ceux-ci peuvent prendre un Petit déjeuner éclair une heure à trente minutes avant une joute sans le moindre inconvénient avant, pendant ou après l'épreuve. Plusieurs athlètes qui participaient à cette étude ont même déclaré que le Petit déjeuner éclair leur donnait un surcroît d'énergie. La performance des coureurs de piste et des nageurs étudiés accusa une nette amélioration après adoption de ce repas liquide dans leur alimentation.

Ce breuvage délicieux se prépare avec du lait chaud ou froid. Vous n'avez qu'à verser un sachet de Petit déjeuner éclair dans huit onces de lait pour obtenir un véritable repas liquide constituant une source appréciable de protides et de vitamines, de nature à vous soutenir toute la matinée. Le Petit déjeuner éclair est offert dans une variété de six saveurs.

Ne manquez pas "Anne Frank" par le Théâtre français d'Edmonton, en fin de semaine



M. et Mme Frank,
(Réginald Bigras et France Levasseur)



Anne (Thérèse Mailloux)



Tous les comédiens de la pièce, sauf deux

Difficultés des immigrantes en Australie

L'amour est difficile à trouver pour plusieurs femmes vivant en Australie, surtout pour les jeunes filles immigrées d'Europe, particulièrement de l'Italie et de la Grèce.

Lorsqu'elles arrivent dans leur nouvelle patrie, elles éprouvent une certaine timidité. La langue et les moeurs ne leur sont pas familières. L'immigrante a peu d'occasions de faire la connaissance d'hommes australiens. Le soir, les nouvelles venues regardent la télévision, visitent des parents ou travaillent à domicile. Les immigrées consacrent deux fois plus de temps à des travaux ménagers que ne le font les Australiennes.

Il semble qu'elles feraient d'excellentes épouses, si seulement elles avaient l'occasion de rencontrer un compagnon.

Pour les autorités de l'Immigration qui ont mené une enquête à ce sujet, il y a d'autres aspects à ce problème. Trop d'immigrants déçus quittent chaque année l'Australie pour rentrer en Europe. L'an dernier, 20,000 sont retournés dans leurs pays.

Cet état de choses alarme le gouvernement australien qui désire peupler le vaste continent.

Le danger asiatique

Le pays doit peupler ses grands espaces d'immigrants venus d'Europe, afin d'éviter un envahissement par les masses asiatiques qui vivent au nord dans des régions surpeuplées.

Solitude

La solitude est la raison principale qui porte les immigrants à rentrer dans leur terre natale européenne.

Elle touche surtout les femmes pour qui les chances d'entrer en contact avec les Australiens sont plutôt minces.

Les Australiens manifestent également une certaine réserve à accepter les nouveau venus.

Le ministre de l'Immigration, M. Billy Snedden, s'inquiète de "la malicieuse attitude de certains enfants australiens vis-à-vis les enfants immigrés". Trop souvent reflètent-ils les préjugés de leurs parents. Ils transposent à l'école la haine qu'on leur a enseignée au foyer, et plusieurs petits immigrés en souffrent durement.

M. Snedden a averti ses compatriotes: "Les Australiens doivent comprendre qu'il faut bien accueillir ces nouveaux arrivés. L'Immigration ne profite pas seulement aux immigrants; elle rend également service aux Australiens".

Un organisme appelé "Conseil du bon voisinage" a lancé une campagne pour aider les immigrants à franchir la barrière de la solitude. Une travailleuse sociale a déclare: "Un brin d'aventure sentimentale pourrait faire toute la différence dans la vie de ces jeunes filles immigrées.

L'architecture d'aujourd'hui tient du génie civil

Leslie R. Fairn, le plus vieil architecte actif au Canada, dit tristement: "Je ne crois pas que les gens apprécient autant l'architecture qu'il y a 100 ans".

Agé de 91 ans, alors que la plupart des hommes préféreraient dormir sur leurs lauriers, le pétillant M. Fairn aime encore passer une journée à discuter de projets avec ses employés.

"Les architectes ne prennent jamais de retraite," dit-il. En mai, M. Fairn s'est rendu à Ottawa où il a été décoré par le collège de l'Institut royal d'architecture du Canada.

Lors de leur congrès annuel, les architectes canadiens ont rendu hommage au plus vieux membre de profession au pays.

M. Fairn, qui se dit "traditionaliste", a des idées très précises sur l'architecture moderne.

"Je pense, dit-il, que l'architecture à encorbellement d'aujourd'hui tient beaucoup plus du génie civil que de l'architecture Nous vivons dans une période fonctionnelle, on pense surtout à épargner de l'argent et ne donne pas toujours les beaux résultats en architecture. "L'architecte devrait être un peu comme le docteur de village. Il devrait découvrir le caractère de son client, ses aspirations, avant de commencer à concevoir un édifice."

Quand il fait beau, M. Fairn aime à se promener sur le campus de l'université Acadia, à Wolfville, pour y étudier les édifices et y rencontrer de vieux amis.

Longue carrière

Il est particulièrement fier de l'édifice administratif qu'il a conçu pour l'université et il revient souvent le voir de près. Né à Waterville, en Nouvelle-Ecosse, il a étudié à l'académie Horton de Wolfville. En 1903, il recevait un diplôme lui permettant d'enseigner les sciences mécaniques. Plus tard, il travailla comme dessinateur dans un bureau d'architecte de Boston.

En 1904, il ouvrit son premier bureau à Aylesford, en Nouvelle-Ecosse, et y travailla durant 20 ans avant de déménager à Wolfville, où il vit maintenant.

En 1907, il devint membre de l'Institut royal d'architecture du Canada et quand l'Association des architectes des Maritimes fur formée à Moncton, au Nouveau-Brunswick, en 1927, il en devint également membre officiel.

Ancien vice-président de l'Institut, il a été également président de l'Association des architectes de la Nouvelle-Ecosse.

En 1951, il fut nommé membre de la Société royale pour l'avancement des arts, des manufactures et du commerce, à Londres.

Aujourd'hui, le siège social de sa firme est à Halifax, mais M. Fairn préfère sa petite ville rurale.

Il a voulu que son bureau réunisse, avec des Canadiens, des architectes de toutes les parties du monde. Il emploie actuellement des architectes venus de Grande-Bretagne, du Ghana, de Formose, de Malaisie, des Antilles, de Suède, de Hollande, d'Allemagne de l'Ouest et de Hong-Kong.

Libre échange

"Je crois au libre échange des idées, dit-il. Les gens de divers pays et différentes cultures apportent un stimulant qui peut donner une bonne architecture.

"Mon inspiration, ajoute-il, m'est venue de l'étude des architectures grecque et romaine, Pour moi, l'architecture devrait être aussi plaisante à la vue que la musique l'est à l'oreille."

La maison Dionne est vendue

NORTH BAY, Ont.

- Une maison de 18 pièces construite en 1943 par le gouvernement provincial pour les jumelles Dionne a été vendue et sera convertie en un foyer pour personnes âgées par son nouveau propriétaire, Mme Mary Soper.

Mme Soper a déclaré que deux autres édifices qui se trouvaient sur la propriété, probablement la chapelle et la nursery, seront aussi achetées et converties en foyer.

Les quintuplées, les premières nées en Canada, ont vécu dans une maison du voisinage de leur naissance en 1934 jusqu'à ce qu'elles viennent habiter la grande maison en 1943.

On a révélé que les propriétaires de la maison étaient les quatre jumelles survivantes et leurs parents M. et Mme Oliva Dionne.



Jusqu'ici l'hiver n'a pas été trop rude en Alberta, mais l'est du pays et particulièrement l'Ontario et le Québec se retrouvent assez régulièrement enfouis sous d'épaisses bordées de neige.